

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations

Humanités, Cultures et Média

Université de Nîmes

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Mathieu Schneider, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Humanités, cultures et média* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence *Histoire*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*
- Licence professionnelle *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*
- Master *Humanités et industries créatives*

PRÉSENTATION

Le champ *Humanités, cultures et médias* (HCM) de l'Université de Nîmes (UNîmes) comprend trois licences (L), une licence professionnelle (LP) et un master (M). Ces cinq formations couvrent le domaine des humanités à travers leurs rapports aux langues et à l'écrit (licences *Lettres & langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* [LLCER]), au passé et au patrimoine (licence *Histoire* et licence professionnelle *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* [PVPHC]), et à la fiction et à la création (master *Humanités et industries créatives*). Ces cinq filières ciblées permettent aux étudiants de travailler dans quelques métiers ciblés du champ de la culture, du patrimoine et de l'écrit, ou de se destiner à une carrière dans l'enseignement et la recherche.

AVIS GLOBAL

Le champ *Humanités, cultures et médias* est assez restreint dans son étendue thématique, surtout si on le compare à d'autres champs du même type (avec des intitulés proches ou voisins) dans d'autres universités françaises. Il l'est encore plus lorsque l'on regarde les formations dans le détail, puisque chaque mention a fait le choix d'une orientation bien spécifique qui se traduit dans l'identification d'un ou deux parcours bien ciblés, ou bien dans le choix d'une orientation spécifique. En lettres, la formation se centre sur les « Lettres modernes appliquées » (qui devrait être l'intitulé de la licence, si la nomenclature nationale le permettait), en histoire sur le patrimoine, en langues sur l'anglais et l'espagnol, en master sur la production, les usages et l'interprétation des fictions. Il en résulte parfois une confusion dans les dossiers entre l'intitulé officiel, tiré de la nomenclature nationale, et l'appellation officieuse de l'établissement. Afin de fluidifier la communication, notamment en direction des étudiants, il conviendrait de s'en tenir à l'intitulé officiel. En définitive, les formations couvertes par le champ sont discrètes, au sens mathématique du terme. Elles trouvent une cohérence dans le rapport qu'elles entretiennent toutes au patrimoine rapport du reste assumé par la direction de l'Université. On peut alors regretter que ce terme de « patrimoine », couplé à celui de « création » (ou au concept d'« industries créatives ») ne figure pas dans l'intitulé du champ et qu'on lui ait préféré un titre plutôt assez générique, qui laisse penser à un ensemble de formations riche et vaste, ce qu'il n'est évidemment pas. Cela ne constitue en rien un point négatif, dès lors que la nature ciblée et restreinte du champ est assumée et affirmée. Il conviendrait peut-être de revoir l'intitulé, surtout si le champ est amené à perdurer et à jouer un rôle dans l'organisation et dans l'identité de l'UNîmes.

L'UNîmes a fait le choix de créer ses champs au printemps 2019. Elle n'a donc pas encore eu le temps de les structurer en termes de gouvernance, et n'est donc pas en mesure de produire un bilan de fonctionnement. Ce rapport se limitera donc à une évaluation synthétique des formations qui le composent, formations dont les évaluations sont jointes ci-après. En effet, même les éléments prospectifs sur l'organisation et le pilotage du champ sont à ce stade trop vagues pour pouvoir être évalués.

A l'heure actuelle, les formations du champ HCM n'ont pas de relation structurée avec celles d'autres champs, mais il est question de les rapprocher de certaines mentions du champ *Design*, notamment de la LP en *œnotourisme*, intitulée *Métiers du tourisme : communication et valorisation du territoire*, ce qui répondrait à une certaine logique, dans la mesure où le lien au territoire va de pair souvent avec celui au patrimoine. Ces synergies auraient du sens dans un département fortement touché par le chômage. L'Université pourrait utilement contribuer à former de jeunes professionnels dans des secteurs porteurs ou émergents. Une vraie stratégie pluriannuelle serait à construire avec les partenaires locaux et les collectivités territoriales.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les cinq mentions du champ *Humanités, cultures et médias* entretiennent entre elles des parentés assez étroites, même si elles ne couvrent qu'une partie de ce que laisse penser l'intitulé du champ. Le master s'inscrit ainsi dans la continuité de la licence *Lettres*, mais sa composante bilingue l'ouvre aussi aux formations de langues. La LP PVPHC est quant à elle en lien avec la licence *Histoire*, puisque toutes les deux traitent plus ou moins spécifiquement de la question du patrimoine. On relèvera que les finalités des différentes mentions sont en général clairement affichées.

Les trois licences partagent les objectifs classiques des licences de ces domaines, avec comme finalité principale l'acquisition des connaissances et compétences permettant de poursuivre des études de niveau master, avec l'option de pouvoir préparer les concours de l'éducation nationale. Elles présentent cependant la particularité, clairement affichée, de prendre en compte la professionnalisation (par des enseignements préprofessionnalisants) de manière plus marquée que la plupart des licences générales. Cette orientation se

fait en parallèle d'une spécialisation progressive, clairement présentée. L'affichage d'un certain nombre de débouchés professionnels directs évoqués paraît cependant peu compatible avec des cursus clairement centrés sur les spécialités disciplinaires. Ainsi, la licence *Lettres* – qui est en fait une licence originale de *Lettres modernes appliquées* présente deux parcours (*Métiers de l'enseignement et de la recherche* et *Métiers de la culture et des médias*), mais reste globalement centrée sur des enseignements caractéristiques de la formation aux métiers de l'enseignement et de la recherche (qui sont d'ailleurs identiques au niveau licence), alors qu'elle affirme vouloir former à l'enseignement aussi bien qu'à la culture et aux médias. On relèvera les finalités mixtes, et conséquemment déployées dans le plan de formation, du master bilingue HIC (parcours *Production, usages et interprétation des fictions*) : mettant en œuvre un développement récent et longtemps attendu de l'université française, il vise explicitement un triple objectif de recherche, de professionnalisation et de création dynamique. Le centrage sur les fictions de masse est moins clairement explicité, quoiqu'il constitue sans doute une originalité de la formation. Malgré son intitulé, le master envisage explicitement la poursuite d'études en doctorat. Celle-ci reste faible, tout comme dans l'ensemble de l'Université.

Positionnement dans l'environnement

Le caractère ciblé des formations du champ les rend par nature originales : c'est certainement leur principale force dans un environnement géographiquement concurrentiel, surtout avec un site universitaire voisin et historiquement important comme celui de Montpellier. Le choix de « niches », plutôt que de grandes licences généralistes, s'avère plutôt judicieux. Il est à cultiver et à affirmer.

Pour autant, le lien à la recherche reste trop souvent discret voire ténu. En histoire par exemple, il n'existe pas d'unité de recherche dédiée sur le site de Nîmes. Les étudiants sont donc obligés d'aller à Montpellier pour faire leur master. Toutefois, les étudiants de troisième année sont invités à rédiger un petit mémoire qui les initie à la recherche. En lettres, la situation est similaire, et les enseignants sont rattachés au RIRRA21 à l'Université Paul-Valéry de Montpellier. En langues, la recherche se fait aussi dans des laboratoires montpelliérains rattachés à la même université : EMMA (études montpelliéraines du monde anglophone) et LLACS (langues, littératures, arts et cultures du Sud). Ce sont ces mêmes laboratoires qui servent à alimenter en recherche le master et, à un moindre degré, la licence professionnelle. Ce constat doit amener une conclusion assez lapidaire : l'UNîmes n'a aujourd'hui pas les moyens, dans le champ des humanités et du patrimoine, de conjindre une politique de formation à une politique de recherche, puisqu'elle n'a pas la main sur cette dernière. C'est là une faiblesse importante dont elle semble avoir pris conscience et les étudiants avec elle dans la mesure où son offre de formation est quantitativement décroissante, au fur et à mesure qu'on progresse dans les études. Peut-être serait-il intéressant d'assumer les conséquences de cette réalité sur un plan stratégique et de se rapprocher, en termes de gouvernance de recherche, de l'Université Paul-Valéry de Montpellier.

En matière d'internationalisation, le champ a encore quelques progrès à faire. Bien sûr, on pourrait évoquer la faible mobilité sortante – et plus encore entrante. Si la dernière permet de mesurer l'attractivité et la notoriété de l'université, la première est souvent un indicateur social de la population étudiante. On ne saurait donc faire grand cas de ces chiffres, surtout dans une université récente. Il importe plus de souligner les efforts consentis sur un plan politique et stratégique par les formations, à savoir la mise en place d'un master bilingue, le développement d'un accord-cadre avec l'Université de Gérone (Espagne) en histoire et l'offre de stages en Éthiopie en LP PVPHC, même si dans ce cas, le dossier est plutôt muet. Ce sont ces types d'actions, ciblées et structurées, qui feront le socle d'une politique solide d'internationalisation. La direction de l'université pourrait les encourager en consacrant des moyens spécifiques à la recherche et au montage de ces partenariats.

Les relations avec le secteur économique, associatif et culturel est globalement bon, particulièrement dans le master HIC qui fait appel à de nombreux professionnels. Elle l'est également dans les autres mentions de licence, et bien sûr en licence professionnelle. On pourrait souhaiter que certains accords-cadres soient passés avec des institutions des domaines du patrimoine particulièrement repérées. Celles-ci ne manquent en effet pas dans le Gard et ses proches environs.

Organisation pédagogique des formations

Malgré une organisation pédagogique très variable selon les formations (notamment dépendante du type de diplômes et de ses finalités), on doit relever que celle-ci est partout claire et lisible et qu'elle répond en général aux objectifs du diplôme. En outre, la licence professionnelle et le master ont un recrutement très diversifié qui nécessitent des adaptations particulières et la prise en compte des profils personnels des étudiants. Quant aux licences générales, elles reposent sur un tronc commun avec une spécialisation progressive (souvent couplée à des parcours), qui s'accompagne de modules dédiés à la préprofessionnalisation. Il faut souligner que de fortes synergies existent déjà entre les licences *Lettres* et LLCER, car elles sont sur le même site de Hoche. La linguistique et la littérature sont évidemment deux champs qui rapprochent naturellement ces deux mentions. Malgré ces rapprochements, on regrettera que nulle part dans le champ des passerelles aient été mises en place.

De même, aucun document de politique générale ne décrit la politique des stages ou le lien à la recherche. Ces documents auraient pu être produits dans un premier temps au niveau de l'établissement puis se préciser ensuite au niveau de chaque champ. L'accueil des étudiants en situation de handicap n'est pas décrit, et relève sans doute aussi de la politique d'aménagement de l'établissement.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont plutôt satisfaisants, même si les taux d'abandon sont encore trop élevés. On notera quelques idées intéressantes, notamment en LP PVPHC, trois semaines de remise à niveau sont proposées en début d'année pour les étudiants qui en ont besoin.

La politique internationale n'est, elle non plus, pas clairement présentée. Les chiffres montrent que la mobilité est assez limitée sur l'ensemble des mentions du champ. Des explications sont parfois proposées par l'équipe enseignante, comme la faible notoriété d'une petite université où, de surcroît, le nombre de titulaires (très majoritairement des maîtres de conférences) en charge des mentions est assez limité. Si cela peut légitimer la faible mobilité entrante, on regrette d'avoir aussi peu d'informations sur une mobilité sortante, qui semble bien faible et devrait d'autant plus être encouragée.

Enfin, il est dommage que les dossiers demeurent assez, voire trop succincts, notamment sur la question de la construction des formations par blocs de compétences et sur les annexes descriptives au diplôme. Sur ce dernier point, le dossier d'évaluation du champ est disert tout en ne demeurant que dans une vision prospective. À l'heure actuelle, tout reste à faire. Le parangonnage avec l'Université de La Rochelle peut donner des pistes intéressantes.

Pilotage des formations

Il n'existe aucun pilotage du champ à l'heure actuelle. Chaque formation a en revanche ses propres modes d'organisation, qui sont globalement satisfaisants. Les informations sont généralement trop peu nombreuses, notamment sur la composition des équipes, pour permettre d'évaluer pleinement le fonctionnement des cinq mentions du champ. D'une manière générale, en raison du fait qu'UNîmes est une Université récente et en dépit de l'engagement réel des enseignants sur le terrain, le nombre d'enseignants-chercheurs titulaires est trop faible, surtout les professeurs. Cela est plus problématique en master où l'encadrement de la recherche – même s'il s'agit d'une initiation – ne se fait pas sous la conduite d'un professeur. Là encore, UNîmes dépend en partie de l'Université Paul-Valéry de Montpellier. Les cours sont donc assurés par des vacataires, surtout en licence où le nombre d'heures des maquettes est important. Il est dommage que les listes de ces derniers n'aient pas été fournies, ce qui aurait permis de se rendre compte des compétences auxquelles les formations font appel. Ceci vaut particulièrement pour la licence *Histoire* qui est assurée par trois enseignants-chercheurs, en revanche pas pour la LP PVPHC.

Les conseils de perfectionnement sont partout en place et se réunissent une fois par an. Leur composition répond généralement aux préconisations réglementaires, sauf dans le master HIC, où il n'y a pas de membre extérieur. Quant à la licence *Lettres*, il est difficile d'en juger, car la composition du conseil de perfectionnement n'est pas fournie. L'absence fréquente de comptes rendus empêche d'apprécier exactement leur rôle. Certaines évolutions semblent néanmoins aller dans le sens des vœux émis par le conseil de perfectionnement : ainsi la création du master HIC répond en partie au souhait de création d'un master exprimé par la licence LLCER.

Résultats constatés dans les formations

Dans l'ensemble, les formations du champ HCM ont des effectifs stables et sont plutôt attractives. On note même un élargissement important du bassin géographique de recrutement pour la licence *Lettres* en 2018, dû probablement à l'ouverture du master HIC. Les taux de réussite aux diplômes sont plutôt bons, entre 75% et 98%, malgré un taux d'abandon trop élevé. En licence LLCER, seuls 25% des étudiants de première année réussissent (mais 65% sur la base des présents aux examens). En licence *Histoire*, ce taux est plus proche des 50%. En LP et en master, ce n'est pas un sujet.

Les indicateurs chiffrés renseignés par l'OVIE (observatoire de la vie et de l'insertion étudiantes) sont précis et satisfaisants, un peu anciens toutefois pour la LP PVPHC (dont la collecte effectuée par le responsable pédagogique n'est malheureusement pas jointe au dossier) et lacunaires en licence *Lettres* (rapportant uniquement 58 situations sur 3 ans pour ce qui est des diplômés en poursuite d'études). Le taux d'insertion professionnelle est assez rapide, de 5 à 30 mois (en tenant compte des licences) ; pour la LP, les emplois sont majoritairement locaux.

Le taux de poursuite d'études est élevé en licence, notamment vers les masters MEEF, ce qui est en adéquation avec un des objectifs du champ. On ne dispose malheureusement pas des statistiques de réussite au concours. Ceux qui ne poursuivent pas en master MEEF intègrent généralement un master à Montpellier. Le taux de poursuite d'études en master est de 62% en anglais (LLCER) et 88% en espagnol (LLCER), de 80% en *Lettres* et de 87% en *Histoire*. Ces chiffres sont assez conformes aux orientations nationales des licences et aux finalités locales des mentions du champ. Ce taux de poursuite d'études est autour de 40% dans la LP, ce qui est trop élevé. Cette LP est d'ailleurs aussi considérée comme une possibilité de poursuite d'études pour les étudiants en histoire (8%).

On ne sait pas si ce sont ceux-là qui ensuite contribuent à alimenter le flux des poursuivants en master. Cela doit en tout cas interroger sur la finalité réelle de la LP PVPHC et sur ses capacités à insérer professionnellement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des formations originales qui ont su se positionner par rapport aux sites universitaires voisins.
- Une organisation claire et lisible des formations.
- Des flux plutôt satisfaisants, notamment en termes d'effectifs et de poursuite d'études.
- Une préprofessionnalisation bien prise en compte dès la licence et clairement affichée.
- Une insertion professionnelle estimable.

Principaux points faibles :

- Un adossement à la recherche dépendant du site de Montpellier.
- Des équipes pédagogiques dont la composition est insuffisamment renseignée.
- Une absence de politique internationale stratégique.
- Un intitulé du champ qui n'est pas tout à fait en phase avec les formations qui en font partie.

Recommandations :

Si l'Université de Nîmes maintient le projet de structuration de son offre de formation en champs et de donner corps à un champ HCM, il conviendra de trouver une identité explicite à ce dernier, par exemple en revoyant son intitulé et en le dotant d'une vraie gouvernance. Celle-ci devra bien sûr être explicitée, acceptée par les équipes et intégrée dans le pilotage général de l'Université. Cela présuppose notamment de régler la question du rapport des champs aux composantes et au niveau central. Des rapprochements entre les équipes pourraient encore se faire, sur la base des énergies positives qui se sont mises en œuvre pour la rédaction du dossier d'auto-évaluation.

Plus spécifiquement, le lien à la recherche peut constituer un frein au développement du champ HCM et surtout à son autonomie, si on ne souhaite pas qu'il se cantonne au premier cycle. Un rapprochement avec l'Université Paul-Valéry de Montpellier semble inéluctable, au moins par une convention, mais peut-être par des organes de gouvernance partagée, même informels dans un premier temps. Par ailleurs, un renforcement des effectifs de titulaires serait souhaitable pour soulager les enseignants actuellement en poste des tâches quotidiennes d'enseignement et d'encadrement.

Enfin, la politique internationale du champ doit devenir plus ciblée et stratégique, en visant des formations partenaires bien identifiées et en créant des liens, au niveau de la formation (mobilité des étudiants, des enseignants, des personnels administratifs) et de la recherche. Cette double approche ne pourra qu'être profitable au champ.

POINTS D'ATTENTION

Aucune des formations présentées ne nécessite de modifications majeures dans la construction du projet pour la prochaine période contractuelle.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE HISTOIRE ET PATRIMOINE

Établissement(s) : Université de Nîmes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire*, parcours *Histoire et patrimoine* de l'Université de Nîmes (Unîmes) existe depuis 2007. C'est une licence d'*Histoire* assez classique, qui couvre les quatre grandes périodes de l'histoire européenne. Elle comporte deux parcours, l'un visant la poursuite en master et les métiers de l'enseignement, l'autre, plus professionnalisant, et intégré dans le contexte culturel régional, orienté vers les métiers du patrimoine. La distinction se fait essentiellement au cours de la troisième année (L3). La formation est ouverte aussi en validation des acquis de l'expérience (VAE). Les enseignements sont dispensés dans le fort Vauban, à proximité du centre ville de Nîmes et dans un contexte favorable aux sciences humaines.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs sont simples, concrets et clairement présentés. Ils sont bien définis et le cheminement pédagogique, clairement historique, décrit. Les enseignements ont été définis en fonction de la finalité, la licence offrant ainsi un cursus d'histoire classique, enrichi par la spécificité patrimoniale. La licence a pour objectif de donner aux étudiants des connaissances en histoire et une culture générale afin qu'ils puissent poursuivre leurs études soit dans le domaine du patrimoine, soit dans le domaine de l'enseignement. La licence, comme il est de règle en histoire, ne vise pas une insertion professionnelle immédiate et les diplômés poursuivent pour la plupart leurs études en master, ce qui est nécessaire dans l'optique d'une préparation aux métiers de l'enseignement. Le parcours <i>Enseignement</i> propose cependant plusieurs options liées à la pédagogie. Le parcours <i>Patrimoine</i>, développé en L3 présente une plus forte composante professionnalisante. La culture patrimoniale est présente tout au long du cursus, en cohérence avec la richesse patrimoniale et archéologique de l'Occitanie. L'équipe pédagogique soutient avec raison la composante patrimoniale malgré un net déplacement du centre d'intérêt des étudiants vers le parcours <i>Métiers de l'enseignement</i>. La composante patrimoine est en effet une spécificité de cette licence, de plus parfaitement adaptée au contexte culturel.
Positionnement dans l'environnement
La licence ressemble aux licences <i>Histoire</i> au niveau national. Il en existe donc plusieurs dans les Universités environnantes. Les licences géographiquement proches sont connues, et l'éventuelle concurrence régionale prise en compte. La spécificité de la licence <i>Histoire</i> de l'Unîmes est d'offrir une ouverture sur le patrimoine, avec un parcours spécifique et la signature de conventions avec plusieurs institutions patrimoniales (académie de Nîmes, musée des beaux-arts, archives départementales du Gard). Néanmoins, d'autres licences sont mieux

placées pour la préparation aux métiers de l'enseignement, notamment l'Université de Montpellier qui a ouvert en 2018 une licence MEEF dans son antenne nîmoise, ce qui constitue un cas de figure institutionnel pour le moins surprenant.

L'absence de master *Histoire* et de laboratoire de recherche en histoire à l'UNîmes constitue une faiblesse de la formation.

Outre les conventions signées avec les institutions sus-mentionnées, un accord cadre, qui a pris effet en 2019, a été signé avec l'Université de Girona pour un cours d'été d'archéologie médiévale destiné à un étudiant. Par ailleurs, les étudiants sont accueillis en stage dans des monuments historiques de la région (sans plus de précision) et ils peuvent rencontrer des archéologues lors des rencontres départementales d'archéologie, qui ont lieu sur le site de l'Université. L'archéologie ne constitue ici qu'un volet de la formation aux métiers du patrimoine et n'entre donc pas en concurrence avec les licences d'Archéologies d'autres Universités comme Montpellier.

Enfin le dossier indique que l'association Guillaume de Nogaret, association d'histoire médiévale, propose d'attribuer un prix aux mémoires d'histoire médiévale soutenus par les étudiants nîmois. L'ouverture tout récente du musée de la romanité est considérée comme une opportunité, qu'il conviendra de concrétiser. La forte intégration locale et régionale, déjà réalisée ou en cours de réalisation, constitue donc une caractéristique de la licence, qui lui permet de soutenir son identité face aux licences *Histoire*, beaucoup plus importantes, de Montpellier ou Aix-Marseille.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique, fortement conditionnée par les moyens alloués à la mention, est de type classique pour une licence *Histoire*. Le programme de formation établit une progression sur les trois ans, avec un tronc commun en première année lors duquel l'étudiant aborde presque toutes les périodes de l'histoire, de l'antiquité grecque au XIXe siècle. En deuxième et troisième année, les périodes n'ayant pas été évoquées en 1ère année sont abordées : l'histoire romaine et hellénistique, la méditerranée médiévale, les lumières, l'histoire mondiale au XIXe et XXe siècle. Le programme est centré sur l'histoire de l'Europe et plus particulièrement de la France avec quelques ouvertures sur les mondes extra-européens.

Il existe un livret méthodologique, fixant les compétences à maîtriser à l'issue de ces trois années.

Le volume de cours est équilibré entre les différentes périodes historiques et le renforcement des cours principaux par des travaux dirigés (TD) est pertinent. Le volet patrimoine de la formation consiste essentiellement, pour les deux premières années, en une initiation à l'histoire de l'art et à l'archéologie. Seules trois options pré-professionnalisantes au niveau sigle L3 abordent véritablement les questions de patrimoine, à savoir sa définition, les enjeux de restauration et la valorisation, mais elles ont cependant été délaissées ces dernières années par les étudiants qui leur préfèrent les options concernant les métiers de l'enseignement. Une réorganisation de la maquette en 2019-2020 supprime les parcours en L3 et incite les étudiants à choisir au moins un module « patrimoine » par semestre.

La professionnalisation apparaît sous la forme de deux stages obligatoires en troisième année, donnant lieu à l'attributif de crédits, sauf pour les étudiants qui se destinent à la recherche. La plupart des étudiants effectuent les deux stages, et dans les trois quarts des cas dans des institutions d'enseignement primaire ou secondaire. Les 25% restants sont des stages dans des institutions patrimoniales ou touristiques. Le rapport produit à l'issue de ces stages est évalué par un enseignant-chercheur.

Le lien entre la formation et les activités de recherche du site est faible, car il n'y a pas de laboratoire spécifique à la recherche en histoire. Les étudiants peuvent toutefois, s'ils le souhaitent, recevoir une initiation à la recherche en troisième année lors de la rédaction d'un mini-mémoire de recherche, sous la direction d'un des enseignants chercheurs de la formation, et la plupart poursuivent leurs études dans des masters proches. L'emploi du numérique dans la formation se résume à l'utilisation des portails d'enseignement en ligne sur lesquels sont postés les documents pédagogiques.

L'ouverture à l'international se traduit par la possibilité d'apprendre une langue parmi les cinq proposées et par la possibilité de partir en troisième année en séjour ERASMUS. Elle concerne apparemment une dizaine d'étudiants par an. La destination la plus prisée par les étudiants est l'Université de Sherbrooke (Québec), où l'on parle français, mais Sherbrooke prévoit de rééquilibrer les échanges ce qui pourrait mettre un terme à l'accueil des étudiants nîmois. La destination la plus choisie ensuite est l'Espagne. Peu d'étudiants étrangers viennent à Nîmes. Le dossier l'explique par plusieurs raisons : l'enseignement en français, la faible notoriété de l'Université et l'absence de master.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de trois enseignants chercheurs, dont l'un dirige la licence, et d'une trentaine de vacataires. Le départ d'un professeur agrégé (PRAG), provoque un réel déséquilibre de l'équipe qui souhaite la création pérenne d'un poste d'enseignant chercheur, ce qui serait le minimum pour développer le projet de création d'un master *Histoire*, lui-même nécessaire pour envisager la préparation aux concours de l'enseignement. Pour pallier ce départ, les enseignants titulaires interviennent pour un grand nombre d'heures en première année, et plusieurs cours magistraux dans les trois années sont assurés par des vacataires, issus de l'enseignement secondaire ou des professions du patrimoine. Le détail des enseignements et la liste des enseignants vacataires n'ont pas été communiqués.

Un conseil de perfectionnement est organisé une fois par an depuis la dernière évaluation Hcéres, en présence du responsable de la formation, d'un enseignant titulaire, d'une personnalité extérieure et de trois étudiants par niveau. Les procès-verbaux de ces conseils, les questionnaires d'évaluation anonymés de la formation distribués aux étudiants et les questionnaires de l'observatoire de la vie étudiante (OVIE) sont traités par le responsable de la licence.

Des dispositifs d'aide à la réussite existent. Les étudiants salariés peuvent obtenir des dispenses d'assiduité, selon un dispositif classique. Un bureau d'aide à l'autonomie suit les étudiants en situation de handicap. Une semaine d'accueil à la rentrée pour les étudiants en L1 leur permet de rencontrer leurs éventuels tuteurs (étudiants de L2 et L3) dans le cadre du projet IDEFI (initiatives d'excellence en formations innovantes). Enfin, à la date du dossier, un dispositif de remédiation à l'abandon en première année était prévu.

Résultats constatés

L'effectif étudiant a décru après une forte hausse en 2016-2017 (230) a décru mais reste supérieur à celui de 2014-2015. Les deuxième et troisième années (L2-3) ont un effectif assez stable, en général entre 30 et 40 étudiants / an. Les taux de réussite sont corrects pour la L2 et la L3 (respectivement 77 et 78%) mais la variation entre le taux de réussite sur l'ensemble de la cohorte et sur le nombre de présent (un écart d'environ 50%) trahit un abandon assez important. Depuis la rentrée 2015, le nombre d'admis ne dépasse pas 30% du nombre d'inscrits administratifs. L'équipe pédagogique identifie plusieurs raisons à ce taux d'abandon, mais on pourrait sans doute y ajouter le faible effectif titulaire, qui limite la qualité de l'encadrement en première année et interdit virtuellement tout suivi individuel.

Une enquête de l'observatoire de la vie et de l'insertion étudiantes (OVIE) sur les promotions 2016 et 2017 permet de connaître le devenir des diplômés. Ils poursuivent pour 87% leurs études, la plupart en master, dont 58% en master MEEF et 19% en master *Histoire*, ce qui correspond aux objectifs de la formation. Enfin 8% s'inscrivent dans la licence professionnelle de valorisation du patrimoine de l'Université de Nîmes, affirmant ainsi une volonté de travailler dans les métiers du patrimoine et de la culture.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Investissement important des enseignants titulaires.
- Fort taux de poursuite en master, correspondant à l'objectif affiché de la formation.
- Pré-professionnalisation dans le parcours patrimoine.

Principaux points faibles :

- Taux d'abandon trop élevé en L1.
- Volet patrimoine peu prisé par les étudiants.
- Manque d'informations sur les types de stages effectués en patrimoine.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Histoire* de l'Université de Nîmes atteint pour l'essentiel ses objectifs, en particulier par la poursuite en master. Cependant, les enseignants-chercheurs sont en net sous-effectif, et leur investissement important ne paraît pas suffisant à pallier ce manque, que ne peuvent pas non plus compenser des chargés de cours. Il faudrait rapidement recruter un quatrième enseignant chercheur, surtout si l'établissement envisage de développer la mention au niveau master. Trop d'enseignements sont encore assurés par des chargés de cours.

Cette licence présente l'originalité d'offrir aux étudiants une ouverture sur le patrimoine, qui mérite d'être maintenue, malgré une certaine désaffection des étudiants, avec un renforcement des enseignements et des partenariats, afin d'en renforcer la composante professionnelle. Cette spécificité pourrait aussi être valorisée par une meilleure information auprès des futurs étudiants. Le taux d'abandon en L1 est beaucoup trop élevé et le renforcement du tutorat IDEFI, qui existe déjà, permettrait peut-être d'y remédier. Sur ce point aussi, une équipe renforcée permettrait une meilleure prise en charge des L1, souvent fragiles. L'évaluation anonymée des enseignements pourrait être sollicitée dans ce cadre. Les efforts en matière de mobilité sortante sont considérés comme porteurs mais l'établissement devrait sans doute rechercher des partenariats susceptibles de renforcer la mobilité entrante, toujours difficile dans une petite université.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET REGIONALES

Établissement(s) : Université de Nîmes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université de Nîmes (Unîmes), qui comprend deux parcours (*Anglais et espagnol*), répond au souhait de l'établissement d'offrir, au sein de l'Université, une formation de proximité proposant une connaissance approfondie en langues, littératures et civilisations des aires anglophone et hispanophone. Outre son socle disciplinaire comprenant les connaissances attendues dans ce genre de licence, cette formation a une approche préprofessionnalisante dès la première année (L1) et une approche professionnalisante en troisième année (L3), avec un stage, optionnel ou obligatoire, selon la langue choisie. Les nombreuses mutualisations entre les deux parcours ainsi qu'avec la licence *Lettres modernes appliquées* (LMA) offrent des possibilités de doubles licences et des opportunités de réorientation.

En L3, deux parcours sont possibles : *Enseignement et recherche*, choisi par des étudiants souhaitant préparer les concours de l'enseignement, et *Culture et médias* répondant aux prérequis du master *Productions, usages et interprétations des fictions*, unique en France et proposé depuis 2018. Les métiers visés sont ceux de l'enseignement, de la recherche, de la traduction, de la culture, de l'édition, de la documentation, du tourisme et du patrimoine. La formation est dispensée en présentiel et ouverte à la formation continue, même si celle-ci ne représente qu'un tout petit pourcentage des inscrits.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation sont clairement énoncés : maîtrise de la langue, expertise en traduction, aptitude à l'analyse d'un document de civilisation ou littéraire.

Les connaissances attendues sont acquises grâce à un tronc commun enseigné à chaque semestre et comprenant la littérature, la civilisation et la linguistique ; il est crédité de 15 european credit transfer system (ECTS), sur l'ensemble des 60 crédits annuels, en première et deuxième années (L1 et L2) et de 8 ECTS en L3, signe d'une spécialisation progressive.

Des unités d'enseignement (UE) préprofessionnalisantes sont également proposées à chaque semestre et enseignées par des professionnels extérieurs (techniques de documentation, tourisme culturel, métier de l'éditeur, etc.). En troisième année (L3) arrive le parcours professionnalisant qui se scinde lui-même en deux : parcours *Enseignement et recherche* d'un côté et parcours *Culture et médias* de l'autre, qui existent pareillement en L3 de la licence LMA.

C'est le moment aussi où interviennent les stages, dont un au moins est obligatoire en anglais.

Le partenariat avec la faculté d'éducation (FDE) de l'Université de Montpellier et les intervenants professionnels assurent une très bonne diversité dans l'offre proposée, et l'on note que la langue est envisagée tantôt comme objet littéraire tantôt dans le contexte de l'entreprise, de même que la traduction est tantôt littéraire, tantôt spécialisée. Il y a donc adéquation entre les enseignements proposés et les objectifs poursuivis.

Les compétences correspondent à celles qui sont énumérées dans la certification du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) mais certaines d'entre elles, développées pour permettre aux diplômés d'occuper un emploi, mériteraient parfois d'être plus clairement mises en valeur. Ainsi, on ne sait quel enseignement permet le développement de compétences interculturelles. On se demande aussi pourquoi il existe une différence entre les deux parcours, le stage étant obligatoire pour les anglicistes et optionnel pour les hispanistes.

Positionnement dans l'environnement

Université de petite taille, l'UNîmes est un établissement de proximité qui permet à une population souvent assez modeste (plus de 50% de boursiers en L1) d'entreprendre des études supérieures. De fait, 85% des étudiants de L1 viennent d'Occitanie et principalement du Gard. Aussi l'équipe pédagogique a-t-elle tout lieu de s'inquiéter, quand parcoursup oriente vers Aix des étudiants attirés par l'UNîmes.

Pour répondre à cette problématique (grosses universités versus universités de proximité) l'UNîmes bâtit une formation LLCER innovante, qui permet aux étudiants d'envisager une double licence : licence *Anglais/espagnol, espagnol/LMA* ou *anglais/LMA*. Le nombre d'étudiants suivant ce double parcours n'est pas précisé. Le second atout dont bénéficie (ou s'apprête à bénéficier) la licence est la création récente (2018) du master *Productions, usages et interprétations des fictions*, dont l'attractivité probable devrait rejaillir notamment sur la licence LLCER, qui est, avec la licence LMA, à l'origine de cette création.

L'articulation avec la recherche se marque surtout par l'existence d'un module de L3 intitulé "*Initiation à la recherche*" et, plus largement par l'existence en L3 du parcours *Enseignement et recherche*. Ces liens sont consolidés par les activités de recherche que mènent les quatre enseignants chercheurs (EC) de la formation au sein de deux laboratoires de l'Université de Montpellier 3 : EMMA (études montpelliéraines du monde anglophone) et LLACS (langues, littératures, arts et cultures du sud).

L'innovation de la formation consiste également en une préprofessionnalisation forte avec l'intervention d'acteurs économiques professionnels. Une telle interaction avec le tissu socio-économique environnant est appréciable et plutôt rare dans le cas d'une licence LLCER (ainsi, la collaboration avec les organisateurs du festival "écrans britanniques").

Les coopérations à l'international sont limitées. La mobilité internationale sortante est faible, même si les données chiffrées varient selon qu'on considère les tableaux fournis par l'observatoire de la vie et de l'insertion étudiante (OVIE) ou le tableau des étudiants internationaux intégré dans le dossier : dans l'un, la mobilité sortante, le plus souvent réduite à deux ou trois, monte parfois jusqu'à sept (en 2015-2016 et 2017-2018) ; dans l'autre, elle est encore plus basse.

Quoi qu'il en soit, même si le dossier fait état d'une incitation forte à la mobilité, pour les stages comme pour les études, les chiffres montrent que pour l'instant l'encouragement n'est guère suivi d'effet. Cette situation, l'un des points faibles de la formation lors de la dernière évaluation, n'a donc pas été suffisamment corrigée. Le faible nombre de partenariats est aussi à déplorer, compte tenu des effectifs de la formation. Si le stage à l'étranger devenait obligatoire (ce qui pourrait poser des problèmes économiques à la population estudiantine d'UNîmes), la dimension innovante de la formation pourrait être renforcée.

Organisation pédagogique

Les deux parcours *Anglais* et *espagnol* sont clairs et bien construits. Les deux premières années comportent un socle de quatre unités d'enseignement (UE) sur six, qui répondent aux objectifs énoncés, notamment la maîtrise de la langue, l'expertise en traduction et l'aptitude à l'analyse d'un document de civilisation ou littéraire. Les deux UE restantes, présentes tous les semestres, une UE de préprofessionnalisation et une UE soit d'ouverture, soit complémentaire sont bien structurées. Les contenus de l'UE d'ouverture peuvent être très larges (elles sont au choix, sans précision) et posent éventuellement question. L'élaboration d'un projet professionnel est mise en valeur grâce à l'aide au projet professionnel obligatoire au 4^e semestre (S4). En L3, la maîtrise de la langue, la littérature et la civilisation sont traitées dans deux des cinq UE, une UE disciplinaire (EC au choix) permet une spécialisation et deux UE sont consacrées à la professionnalisation (dont un stage).

Au S6, on ne voit pas de différence dans la maquette entre les deux parcours, alors que le dossier d'évaluation précise qu'en anglais un stage est obligatoire. Il y aurait lieu de préciser ce point et de fournir les modalités d'évaluation de ces stages.

La part de la professionnalisation est grande, fondée sur des liens avec les acteurs socio-économiques et avec la faculté d'éducation (FDE) de l'Université de Montpellier, et répond à l'une des recommandations émises lors de la précédente évaluation.

L'organisation pédagogique répond aux besoins d'étudiants en situation de handicap qui sont bien encadrés et accueillis, grâce aux dispositions mises en place par l'établissement et au suivi personnalisé de l'équipe enseignante. Par ailleurs, il est fait mention d'un accueil "dans le dialogue et la bienveillance" des étudiants en reprise d'études ou formation continue, mais on regrette que les modalités de cet accueil ne soient pas détaillées ni, peut-être, formalisées.

Le lien de la formation avec la recherche est faible. Ce qui n'est pas surprenant vu le petit nombre d'EC, tous rattachés à des équipes de recherche de l'Université de Montpellier, et ayant fort à faire, malgré tout leur dynamisme, que l'on salue ici, avec l'organisation et le suivi des cours.

L'enseignement n'est pas adossé à un environnement numérique suffisant, manque signalé dans ce dossier (et le précédent) et qui reste un point à améliorer, comme l'auto-bilan le souligne lui-même.

La place de l'international dans l'organisation pédagogique reste limitée, même si l'on tient compte d'une deuxième langue qui est maquettée. Le nombre des partenariats est faible, ce qui nuit à l'attractivité d'une formation en langues.

La venue des étudiants étrangers est quasi nulle (10 en tout via campus France depuis 2016). Le nombre de mobilités entrantes depuis 2014 est quasi nul (un depuis 2014) alors que le dossier fait état de l'accueil « de nombreux étudiants étrangers, notamment dans le cadre de nos partenariats ERASMUS ». Ce point est à clarifier. La mobilité sortante est également extrêmement faible (trois depuis 2015).

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de quatre EC (dont l'un est détaché à l'UNîmes), de deux professeurs agrégés (PRAG), et d'un professeur certifié (PRCE). Une équipe petite donc par le nombre de ses titulaires, où littéraires et modernistes représentent l'essentiel des forces, la civilisation et la traduction étant au contraire assez peu représentées. Le recours à des intervenants extérieurs est donc nécessaire, même en langues (deux maîtres de langue contractuels), alors qu'il est parfois difficile de recruter des enseignants d'anglais, mais surtout pour les enseignements professionnalisants, acteurs du monde socio-économique (journalisme, édition, tourisme) ou enseignants venant notamment de la FDE.

La collaboration, nécessaire, avec cet établissement montpelliérain tend à se transformer en rivalité, depuis qu'a été créée à Montpellier une licence intitulée *Pluridisciplinarité* et MEEF (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*) ressentie comme concurrente. On regrette que l'équipe nîmoise souffre d'un sous-encadrement qui perdure, en dépit des recommandations de l'évaluation précédente.

De manière tout à fait classique, les deux parcours ont chacun des responsables des années de licence, les maîtres de conférences (MCF), les autres tâches étant réparties entre les autres enseignants titulaires.

Un conseil de perfectionnement est en place, dont la composition répond aux normes nationales. De ses réunions (une par an, en fin d'année) émanait toujours le même souhait de créer un master où les étudiants puissent continuer leurs études. Ce besoin a été en partie comblé par la création du master *Productions, usages et interprétation des fictions*, où peuvent s'inscrire les diplômés de la licence LLCER ayant un bon niveau d'anglais.

Les modalités de réunions ne sont pas précisées et l'on regrette que le dispositif de l'accueil et du suivi personnalisés, possible grâce aux petits effectifs, ne soit pas décrit. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) et le supplément au diplôme ne sont pas présentés dans les annexes, dont la moitié est manquante. Il est dès lors impossible d'apprécier les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des european credit transfer system (ECTS). On déplore aussi une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants, formalisée et anonyme. La formation a répondu aux recommandations de la précédente évaluation Hcéres en mettant en œuvre plusieurs dispositifs d'aide à la réussite tout à fait appropriés, en L1 plus particulièrement, notamment le tutorat, la création d'un semestre relais (qui propose une série de mesures de renforcement des acquis), la mise en place d'une "pré-rentree augmentée" ludique facilitant l'intégration. Les passerelles sont nombreuses et permettent des réorientations.

Résultats constatés

Les effectifs sont relativement stables (3% d'augmentation globale depuis 2014), mais on note pour la même période une baisse de 10% d'inscrits au parcours *Espagnol*. Le recrutement est principalement local (75%). 43% des étudiants seulement ne sont pas boursiers. Le taux de réussite est excellent en L3 (entre 80% et 86% durant la période 2014-2018), mais il reste très faible en L1 (environ 25% pour les deux parcours), ce qui était déjà signalé comme un point faible lors de la précédente évaluation Hcéres.

Néanmoins, le dossier d'évaluation fait état d'un taux de réussite en L1 de 65% sur la base des étudiants présents (les autres se réorientant par suite d'une mauvaise orientation initiale). Cette perspective est en effet importante et mérite d'être signalée, car elle corrige des taux qui à première vue peuvent sembler bien bas.

L'observatoire de la vie et de l'insertion étudiante (OVIE) présente un dossier sur le devenir des étudiants six mois après l'obtention du diplôme (2016 et 2017) avec un très bon taux de réponses, soit 21 répondants sur 23 pour l'anglais et 16 sur 19 pour l'espagnol.

Les diplômés en anglais sont soit en emploi, soit en poursuite d'études (62%) à l'Université de Montpellier exclusivement en master. Aucun n'est sans emploi.

Des 13 diplômés en emploi, sept sont assistants de langue à l'étranger en contrat à durée déterminée (CDD), deux effectuent un service civique, trois sont en contrat à durée indéterminée (CDI) ; un n'a pas donné de précision.

Des diplômés en espagnol, un est sans emploi, et 88% sont en poursuite d'études à l'Université de Montpellier exclusivement en master (MEEF en majorité). L'adéquation entre ces perspectives et les objectifs de la formation est bonne avec une orientation « concours » bien marquée. Il est difficile cependant d'évaluer l'évolution, car les chiffres 2016 et 2017 sont regroupés. Il n'y pas d'explications sur l'absence des enquêtes antérieures. Le taux de réussite aux concours est décrit comme étant important, mais il n'est pas fourni. Cela fait partie des imprécisions sur les nombres que comporte le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Visées professionnalisantes affirmées.
- Possibilité de doubles licences.
- Fort engagement de l'équipe pédagogique.
- Bonne interaction avec le milieu socio-économique.

Principaux points faibles :

- Internationalisation largement insuffisante.
- Encadrement insuffisant en EC, notamment en spécialistes de civilisation, et cela dans un contexte concurrentiel.
- Cadrage des stages insuffisant.
- Manque de précisions sur les enseignements tirés du conseil de perfectionnement et des évaluations réalisées.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Une fois franchi l'écueil de la L1, les étudiants de la licence LLCER ont de très bons résultats, et une forte proportion d'entre eux poursuivent leurs études en master, ce qui est très satisfaisant.

Mais on constate que le dynamisme incontestable de l'équipe pédagogique n'est pas vraiment en mesure de contrer tous les effets de son sous-effectif : le recrutement de nombreux vacataires est nécessaire, ce qui peut poser deux problèmes : de recrutement d'abord, notamment en anglais, où le nombre d'enseignants possibles est limité localement, de fidélisation ensuite. Cette faiblesse numérique de l'équipe pédagogique doit faire face à une concurrence de plus en plus forte, émanant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et de la FDE.

D'où l'importance de mettre en valeur la dimension innovante de la formation (et notamment les doubles licences possibles) lors des actions d'information auprès de lycéens et dans les salons, afin de contrer ce qui est identifié comme une concurrence sérieuse.

Améliorer les taux de réussite est un objectif global pour toute formation, mais l'urgence semblerait être ailleurs : il serait souhaitable en effet que l'équipe pédagogique envisage de renforcer l'aspect professionnalisant (hors concours) et innovant de la formation, en rendant le stage obligatoire quel que soit le parcours (anglais ou espagnol), et en exigeant peut-être que le stage se fasse à l'étranger.

De manière plus générale, il serait bon de revoir et de renforcer la politique internationale de cette formation en langues, où le nombre des partenariats est insuffisant. Pour aider à de telles améliorations, le conseil de perfectionnement devrait être valorisé, et ses réunions donner matière à comptes rendus. De même, les évaluations des enseignements par les étudiants (aujourd'hui par dialogues, questionnaires et bilans) gagneraient à être formalisées. Tout cela contribuerait sans doute à mieux identifier les changements à envisager.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LETTRES

Établissement : Université de Nîmes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Mise en place sous ce nom en 2011 et restructurée en 2015, la licence *Lettres modernes appliquées* (LMA), qui est, du point de vue de la nomenclature nationale, une licence *Lettres*, répond au projet stratégique de l'Université de Nîmes (UNîmes) d'offrir, au sein d'une Université de proximité, une formation de lettres modernes à orientation pré-professionnalisante adaptée aux attentes du monde culturel. Outre son socle disciplinaire généraliste composé d'unités d'enseignement (UE) de culture littéraire, de langues et d'expression écrite et orale, cette formation vise une forte pré-professionnalisation dans des domaines ciblés répondant aux projets professionnels des lycéens du bassin de recrutement (métiers de la culture, du livre, médias, enseignement), la troisième année de licence (L3) proposant deux parcours bien différenciés : *Culture & médias, enseignement & recherche* et comprenant des stages obligatoires intégrés à la maquette. La formation (plus de 1500 heures) se déroule en présentiel sur deux sites (Hoche et Vauban). Ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE), notamment pour les enseignants, elle programme de mettre la formation continue au sein de ses dispositifs.

ANALYSE

Finalité
La licence LMA vise l'intégration des étudiants dans deux domaines, <i>Métiers de l'enseignement et de la recherche</i> , et <i>métiers de la culture et des médias</i> , correspondant aux deux parcours proposés en L3. Les connaissances et compétences disciplinaires et linguistiques du tronc commun présentées dans le dossier d'auto-évaluation conviennent plutôt à une orientation vers des masters <i>Enseignement ou recherche en lettres</i> , même si les compétences transversales et générales, comme le travail en autonomie, les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), les capacités rédactionnelles, orales, argumentatives, documentaires, sont nécessaires aussi pour les métiers de la culture indiqués (journalisme, métiers du livre et de l'édition). Mais, pour une poursuite d'études ou une insertion professionnelle dans les métiers de la médiation culturelle et des industries créatives, il manque tout un ensemble de connaissances des institutions culturelles, de compétences dans l'analyse du spectacle (théâtre, cinéma, vidéo, création numérique), mais aussi en droit, gestion de projet, comptabilité, que les UE de préprofessionnalisation n'offrent pas ou très peu, à la différence de ce qu'on peut trouver dans bon nombre de licences d' <i>Arts du spectacle</i> ou de licences pluridisciplinaires d'autres Universités qui visent ces mêmes débouchés.

Positionnement dans l'environnement

Cette licence *Lettres modernes appliquées*, dont l'intitulé souligne la vocation professionnalisante, se signale par son positionnement clair et original par rapport aux autres formations au niveau local et régional, même si l'on déplore l'absence de l'annexe précisément consacrée à l'environnement de la formation. Elle se différencie fortement de l'offre des classes préparatoires (CPGE) de la ville et, au niveau régional, son orientation professionnalisante vers la culture médiatique et les industries créatives la distingue très nettement de l'offre plus traditionnelle lettres modernes / lettres classiques de l'Université Paul Valéry - Montpellier 3. Seule la création récente par l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Nîmes d'une formation au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) pourrait faire doublon avec la licence *Lettres modernes appliquées*, dès lors amenée à souligner ses spécificités (notamment le bilinguisme).

L'Université de Nîmes n'ayant pas de centre de recherches en lettres, les maîtres de conférences (MCF) sont membres du RIRRA21 de l'Université Paul Valéry, bien connu pour son axe "littérature et presse". Ce qui assure l'adossé recherche des enseignements disciplinaires fondamentaux et permet la participation des étudiants à des actions de recherche organisées par ces enseignants-chercheurs (EC) dans le domaine des relations littérature-médias, en cohérence avec l'orientation de la licence LMA.

Il faut souligner la très efficace articulation de la formation avec le tissu socio-culturel local (médias, théâtres, édition), ces nombreux partenariats assurant aux étudiants une riche offre de stages et la participation des professionnels dans les UE de professionnalisation. Un partenariat avec la faculté d'éducation de Nîmes permet que les enseignements destinés au module (ou parcours) "*Enseignement*" de L3 soient pris en charge par des EC de didactique et de sciences de l'éducation, et que les étudiants bénéficient de stages dans l'enseignement primaire. Ainsi, la formation est insérée dans un réseau de partenariats nombreux et de grande qualité.

En revanche, malgré la proximité de l'Espagne, aucune coopération internationale n'est affichée et la mobilité (entrante et sortante) ne concerne que quelques rares étudiants. Cette situation est d'autant plus paradoxale que l'obligation de prendre deux langues vivantes étrangères (LVE) et la mutualisation de plusieurs UE avec langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) devrait favoriser l'internationalisation de la formation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique présente une grande lisibilité. La formation repose sur un tronc commun disciplinaire de deux UE, culture littéraire et langue et méthodes, dotées de 15 crédits européens (ECTS) et une spécialisation progressive assurée par des choix dans les UE de culture générale et de préprofessionnalisation en L1-L2 ; en L3 sont proposés deux parcours nettement différenciés en termes d'orientation professionnelle : *Enseignement & recherche* ou *culture & médias*, avec des stages obligatoires aux semestres 5 (S5) et 6 (S6), évalués et crédités chacun de six ECTS. Une initiation à la recherche est proposée en L3, les étudiants effectuant alors un mémoire d'une trentaine de pages dirigé par un enseignant titulaire au lieu du stage de S5, et lui aussi crédité de six ECTS.

La maquette de formation (qui représente un total de 1655 heures) fait apparaître que la moitié des enseignements de L1-L2 sont des cours magistraux (CM), y compris dans l'UE de préprofessionnalisation, la part des travaux dirigés (TD) n'augmentant qu'en L3.

Cette organisation pédagogique, à rebours du fort besoin d'encadrement des néo-bacheliers, n'est pas explicitée et surprend, dans une petite université de proximité recrutant majoritairement des étudiants de milieu modeste ayant eu à 80% leur baccalauréat avec mention passable ou assez bien selon les statistiques de l'observatoire de la vie et de l'insertion des étudiants (OVIE). Cela paraît en contradiction avec l'objectif affiché d'une formation orientée vers la préprofessionnalisation. On attendrait en L1 un nombre plus important de TD, des ateliers pratiques animés par des professionnels, une pédagogie de projets et des stages.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est mentionnée comme possible pour des enseignants contractuels ayant besoin d'un diplôme de licence pour entrer en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) ou passer des concours nationaux, mais le processus de validation n'est pas décrit.

L'aide à la réussite de tous les étudiants fait l'objet de mesures classiques : handicapés, sportifs de haut niveau et salariés, bénéficient des dispositifs prévus. Les mesures spécifiques pour les L1 comprennent : tutorat, semestre relais, réorientation, suivi personnalisé des étudiants les plus fragiles par l'enseignant-référent de L1 et aide à l'orientation en concertation avec le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP). Mais on ne sait si les modules de renforcement méthodologique et disciplinaire prévus par la récente loi ORE (orientation et à la réussite des étudiants) et autres dispositifs possibles (propédeutique, licence en quatre ans) ont été mis en œuvre.

Dans cette licence *Lettres modernes appliquées*, si des UE de préprofessionnalisation existent dès la L1, l'UE projet professionnel n'intervient qu'en deuxième année (L2) au S4, et le suivi des projets individuels qu'en troisième

année. On peut regretter que l'élaboration du projet professionnel n'intervienne pas au S2, en cohérence avec l'objectif professionnalisant de la formation : le taux d'abandon et d'échec (50%) pourrait s'en trouver réduit.

Concernant l'innovation pédagogique : à part le classique dépôt de cours et d'exercices sur l'environnement numérique de travail (ENT), on ne sait quelle part est donnée au numérique. De « nombreux travaux collectifs et sur projet » sont évoqués dans les atouts de la formation, mais rien de précis n'est décrit. La pédagogie par projet paraît peu compatible avec une maquette d'enseignement constituée à 50% de cours magistraux.

Une réflexion est en cours sur l'approche par compétences.

L'ambition d'ouverture sur l'international est réelle : deux langues vivantes étrangères (LVE) sont obligatoires à chaque semestre, et la moitié des enseignements (trois UE sur six) sont mutualisés avec la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), dont les cours de spécialité sont assurés partiellement puis entièrement en langue étrangère, véritable levier de pluridisciplinarité voire de bivalence ; cependant, aucune indication n'est fournie quant aux effectifs d'étudiants de lettres choisissant ces options, ni sur le nombre d'étudiants en double licence LMA-LLCER. Quant aux mobilités internationales, elles ne concernent que de rares étudiants (deux ou trois par an dans chaque sens, en moyenne, sur le quinquennal). La liste des Universités partenaires n'est pas fournie.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique n'est pas connue, l'annexe qui devait détailler ce point n'ayant pas été jointe au dossier. On ne sait pas combien d'EC, de PRAG/PRCE, de professionnels extérieurs, interviennent dans la formation, ni la proportion de ces catégories d'intervenants. Quatre MCF rattachés au RIRRA21 sont mentionnés dans le dossier au sujet de l'adossé recherche. Les deux responsables pédagogiques actuels de cette licence sont nommés sur la fiche « mention », mais le mode de fonctionnement de l'équipe n'est pas détaillé, ni le partage des responsabilités en son sein.

Un comité de pilotage (COPIL) et un conseil de perfectionnement sont mentionnés, mais leur composition n'est pas précisée, aucun compte rendu de réunion n'est fourni. Sans doute, dans une très petite structure, une partie des échanges se font-ils de manière informelle. Cependant il est nécessaire de formaliser des réunions et de produire des comptes rendus afin de conserver un suivi des critiques, des projets, des évolutions dans l'organisation de la formation.

Par suite de la mutualisation de la moitié des UE avec LLCER, on sait que des enseignants de LVE participent à la formation, mais il est indiqué qu'il n'y a ni COPIL, ni conseil de perfectionnement commun.

Le bilan fait état d'évaluations internes des enseignements par les étudiants à chaque fin de semestre, et du diplôme en fin de L3, mais aucune statistique n'est fournie.

Résultats constatés

100 % des inscrits sont en formation initiale. La licence LMA recrute majoritairement des étudiants locaux (Gard) et des départements limitrophes, mais à la rentrée 2018 un recrutement spectaculaire de près de 25% hors Occitanie suggère une plus grande attractivité, que le bilan met en rapport avec l'ouverture du master PUIF (industries culturelles et créatives), à la rentrée 2018, qui dynamiserait le parcours *Culture & médias*.

Pour l'instant, en tout cas, les résultats sont stables sur la durée du contrat : le nombre des étudiants inscrits en licence en 2018-2019 (toutes années confondues) est de 139, il était de 133 en 2014-2015. On observe un léger tassement en L1 (62 contre 69), compensé par une augmentation en L3 (41 contre 30).

Selon les données fournies par l'OVIE (observatoire de la vie et de l'insertion étudiantes), le taux de réussite en L1 est d'environ 50%, en L2 de 83 %, en L3 de 78% des inscrits par niveau. Si l'on considère le taux de réussite des étudiants présents aux examens, il est de 84 % en L1, 95 % en L2, 97,5 % en L3. Les résultats sont donc très satisfaisants si l'on excepte les décrocheurs. La question de savoir pourquoi dans une si petite structure, avec un suivi personnalisé, le taux d'abandon et d'échec est aussi élevé (50% en L1, et encore de 15 à 20% en L2 et L3) n'est pas abordée dans l'auto-bilan.

La collecte du suivi des diplômés établie par l'OVIE ne concerne que les diplômés de 2015, 2016, 2017 : insertion professionnelle à six mois et poursuite d'études, le taux de réponse (en progression) étant d'environ 70%.

Sur 58 situations connues, 80% poursuivent des études, situation classique après une licence généraliste. (aucune information précise n'est fournie sur les autres : recherche d'emploi ? et si emploi, de quelle nature ?)

Environ 90% des poursuites d'études sont en master 1. Les enquêtes très fines de l'OVIE font apparaître que les étudiants nîmois sélectionnent presque exclusivement les masters locaux et régionaux.

Symptomatiquement mais sans surprise, 45% vont vers le MEEF premier et second degré, 20% vers un master *Recherche littérature* : c'est donc 65% qui se tournent vers les métiers de l'enseignement et la recherche. 25% poursuivent vers des masters en *Métiers du livre ou de la culture*. Les 10% restants (trois à quatre étudiants), vers *Information-communication, journalisme*, donc les médias. Cela correspond aux deux parcours de L3, mais ce déséquilibre (2/3,1/3) va à l'encontre des objectifs indiqués et de la préprofessionnalisation revendiquée vers les métiers de la culture et des industries créatives plutôt que vers l'enseignement. Il y aurait lieu de s'interroger sur ce décalage. L'explication la plus probable est que, cette jeune licence ayant été plusieurs fois restructurée, l'offre de formation actuelle mise en place à la rentrée 2016 n'a pas encore porté tous ses fruits.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un positionnement intéressant dans le contexte régional concurrentiel avec Montpellier.
- Un très bon taux de poursuites d'études en master.
- Un suivi très précis du devenir des étudiants par l'OVIE.
- Un potentiel original de développement de la professionnalisation dans le domaine des industries créatives et de la médiation culturelle (apparition récente du master « PUIF » et restructurations qui vont en découler).
- Un effort vers l'internationalisation et le bilinguisme (cours en langue étrangère).

Principaux points faibles :

- Des informations insuffisantes sur les modalités du pilotage (taille de l'équipe, statuts des intervenants, action du conseil de perfectionnement...) et un manque de recul pour analyser les échecs et abandons en L1.
- Une part trop importante des cours magistraux dans une licence qui se positionne comme préprofessionnalisante.
- Une approche sans doute trop théorique de la préprofessionnalisation en L1 et L2.
- Une mobilité étudiante très faible.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence LMA se restructure à chaque quinquennal depuis sa création en 2011, pour offrir un accompagnement à ses étudiants vers la réussite et vers un projet professionnel. L'effort de remédiation en L1 est méritoire mais ne suffit pas ; des pratiques pédagogiques plus innovantes (projets, ateliers de pratique assurés par les professionnels) devraient être mises en œuvre. Désormais adossée au nouveau master PUIF (industries culturelles et créatives), elle devrait connaître une refonte de sa maquette de manière à intégrer la création vivante et les médias dans les enseignements disciplinaires, et à axer les UE préprofessionnalisantes vers des ateliers permettant d'acquérir des compétences pratiques. La structuration actuelle de la maquette d'enseignement ne correspond déjà plus guère aux évolutions en cours dans le projet d'établissement.

En revanche, les enseignements tournés vers la mondialisation de la littérature et de la culture, très originaux, gagneront à être maintenus, ainsi que le bilinguisme déjà intégré à la formation. Mais sauf à proposer deux ou trois parcours distincts dès la première année (L1), on ne voit guère comment concilier pleinement les nouveaux impératifs avec l'actuelle offre de formation, plutôt traditionnelle. La formation en alternance pourrait aussi être mise en place, afin d'offrir un accès encadré et rémunéré aux études supérieures aux étudiants modestes (52% de boursiers en L1, dont une grande partie échoue, selon les statistiques de l'OVIE). Enfin la proximité de l'Espagne et de l'Italie, où se trouvent tant de villes d'art et de manifestations artistiques internationales, devrait permettre des conventions de mobilités réciproques et des montages de projets internationaux.

Peut-être l'équipe actuelle est-elle trop réduite pour porter de telles transformations. Un ou deux recrutements de PAST permettraient sans doute une structuration et un pilotage plus innovants de la préprofessionnalisation, notamment pour la partie « production ».

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Établissement(s) : Université de Nîmes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* de l'Université de Nîmes (UNîmes) est une formation professionnelle en un an, ayant pour objectif l'acquisition de compétences et de savoirs permettant à l'étudiant de trouver un emploi dans le domaine de la médiation culturelle après l'obtention du diplôme. Le recrutement se fait sur un titre de type Bac + 2, BTS, DUT ou licence 2. La licence peut être suivie en formation initiale ou en formation continue. Elle est accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE) et peut être obtenue par la même procédure (mais sans indication sur la possibilité d'une validation totale ou partielle). La formation relève du champ Humanités, culture et médias de l'Université et elle est réalisée en partenariat avec la section BTS tourisme du lycée Saint-Vincent de Paul de Nîmes. Les cours sont dispensés sur le site Hoche de l'Université.

ANALYSE

Finalité
L'objectif de la formation est de donner à l'étudiant des compétences théoriques, techniques et pratiques dans le domaine du patrimoine historique et archéologique afin de lui permettre une insertion rapide sur le marché de l'emploi. L'offre de cours, cumulant des présentations du patrimoine des quatre grandes périodes historiques et des enseignements pratiques, ainsi que deux langues, semble cohérente avec l'objectif de la formation. Le second semestre, consacré au stage et à un projet tutoré s'inscrit bien dans l'objectif de professionnalisation. La question de fond est de savoir si les licences professionnelles sont encore adaptée à ce champ d'activité professionnel, où les diplômés sont très souvent conduits à reprendre des études (voir ci-dessous les résultats). La liste de compétences définies par les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP, code 29986), sans lien avec les critères de recrutement concrets, paraît difficile à remplir en un semestre théorique et un semestre d'application. Compte tenu du contexte des métiers de la culture et du contexte de l'emploi régional, la formation remplit cependant au mieux ses objectifs.
Positionnement dans l'environnement
Cette licence n'a pas d'équivalent sur le plan régional. D'autres licences professionnelles de valorisation du patrimoine sont géographiquement proches : à Toulouse, où la formation concerne le patrimoine urbain, et à Aix-Marseille, où la formation ne concerne que le patrimoine bâti.

A Nîmes, la formation porte sur une acceptation plus large du patrimoine, comprenant patrimoine bâti, mais aussi muséal et archéologique (dont l'archéologie expérimentale). La richesse patrimoniale de la région Occitanie justifie pleinement l'implantation de cette licence.

La formation n'est pas adossée à un laboratoire de recherche car il n'en existe pas dans le domaine des sciences humaines à l'université de Nîmes ; par ailleurs, une licence professionnelle n'a pas vocation à déboucher sur la recherche ... L'enseignant responsable de la formation est chercheur associé au centre de recherches sur les sociétés et environnements en méditerranée (CRESEM, équipe d'accueil 7397) de Perpignan mais les évaluations antérieures relevaient qu'il n'intervient pas dans la formation et rien n'indique que ce problème ait été corrigé.

Le partenariat avec le BTS (brevet de technicien supérieur) tourisme du lycée Saint-Vincent de Paul, est le plus important car il concerne à la fois la pédagogie, le recrutement des étudiants, les lieux de formation et les modes de validation du diplôme.

D'autres partenariats existent (ou sont en cours de réalisation) avec 35 entreprises publiques et privées, essentiellement en France mais aussi en Europe (Espagne, Malte) et à Madagascar, dont seules deux sont nommées : Culturespaces et le site du Pont du Gard. Ils se traduisent par l'accueil de stagiaires et l'intervention de professionnels au sein des enseignements de la formation. Aucune précision n'étant apportée sur ces interventions, l'apport réel de ces partenariats est difficile à évaluer.

Organisation pédagogique

La formation s'articule autour d'un premier semestre théorique et d'un second semestre pratique, consacré à un stage (d'une durée de 14 semaines minimum). Le premier semestre comporte quatre blocs pédagogiques : une mise à niveau de 70 heures, destinée à assurer l'homogénéité des étudiants venus de filières diverses, une formation culturelle au patrimoine des quatre périodes historiques, une formation opérationnelle de 145 heures, dont deux langues vivantes, et une formation pratique, destinée à mettre les étudiants en contexte avant le stage. La nécessité de placer l'ensemble des enseignements sur un seul semestre contraint évidemment fortement les contenus, puisque la formation ne porte pas sur une période patrimoniale précise. Les étudiants peuvent suivre 30 heures dans trois périodes au titre de la mise à niveau, auxquelles s'ajoutent 84 heures de formation culturelle couvrant les quatre périodes historiques classiques. Une adaptation des enseignements et notamment une ouverture sur les nouvelles technologies est évoquée pour la formation, sans plus de précision ce qui ne permet pas de juger de leur pertinence.

Le stage est particulièrement important dans la formation, par sa durée et par son contenu : c'est à cette occasion que l'étudiant.e élabore son projet tutoré, en lien avec la médiation du patrimoine (montage d'exposition, atelier pédagogique, livret de médiation, circuit culturel, construction muséographique, visite guidée, etc.). Le mémoire, de 70 pages, porte sur ce projet (dont la réalisation peut intervenir après soutenance du mémoire).

La réalisation de stages à l'international est mentionnée (au musée national d'Ethiopie), mais sans précision sur leur fréquence ni leurs résultats (20 heures) est proposée dans le cadre de la formation pratique. Les contraintes des licences professionnelles ne permettent pas une formation spécifiques aux outils de communication culturelle.

Pilotage

La présentation de l'équipe pédagogique est sommaire. On en retient qu'elle comprend 16 intervenants, dont cinq professionnels du secteur, mais il n'est pas précisé s'il y a des titulaires rattachés à la formation. Le responsable administratif est enseignant d'histoire à l'UNîmes, la responsable pédagogique est une chargée de cours, enseignante au lycée Saint-Vincent de Paul. Il n'est pas possible de savoir si le responsable administratif enseigne au sein de la formation.

Une réunion animée par les deux responsables de la formation a lieu devant les étudiants au début de chaque semestre. Un conseil de perfectionnement est par ailleurs organisé en fin d'année universitaire, mais on en ignore sa composition, sa périodicité et le mode de traitement des résultats. Il est donc difficile d'apprécier sa pertinence. Une grille d'évaluation des enseignements est distribuée aux étudiants chaque année, mais son contenu et la procédure de récolte des données n'a pas été communiquée. La soutenance du mémoire a lieu devant un jury de quatre personnes, composé des deux responsables de la formation, de l'enseignant chargé du suivi des stages et d'un professionnel extérieur à la formation.

Un jury pour la délivrance des diplômes se réunit à l'issue de chaque semestre, il comprend les deux responsables de la formation et le responsable de la filière histoire de l'Université.

Le dispositif d'aide à la réussite consiste essentiellement en trois semaines de mise à niveau en début d'année, pour équilibrer les compétences d'étudiants venus de formations diverses. Pour le reste, l'équipe affiche sa disponibilité pour conseiller individuellement des étudiants en difficulté. Il ne semble donc pas y avoir de de

dispositif institutionnalisé visant à résoudre les problèmes d'échec. Il n'est pas fait mention d'un supplément au diplôme.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est bonne, puisqu'entre 40 et 60 étudiants candidatent chaque année pour une quinzaine de places, dont des titulaires de masters. Entre 40 et 60% des étudiants inscrits viennent d'un BTS, les autres viennent de licence 2 ou 3. Un tiers des étudiants inscrits sont en formation continue. Il y a très peu de reprise d'études.

Les résultats confirment cette attractivité : le taux de réussite au diplôme oscille entre 86 et 93%, il est donc très satisfaisant ; de même, le taux d'abandon est faible (3 abandons pour un total de 68 étudiants sur la période 2014-2018), preuve de l'intérêt des étudiants pour le programme proposé.

Une enquête précise sur le devenir professionnel des diplômés 30 mois après la formation a été réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVIE), et des données (non fournies) ont été également collectées par la responsable pédagogique. L'enquête OVIE fait apparaître notamment que le taux d'insertion à 30 mois sur les promotions 2013-2014-2015 (avec un taux de réponse de 86%) est de 72% sur l'ensemble, mais de 67% parmi ceux qui n'ont pas repris d'études après le diplôme. La différence n'est cependant guère significative sur ce petit effectif. 54% d'entre eux sont en CDD et 15% en CDI, ce qui est honorable dans le contexte de l'emploi culturel en France et en Occitanie. Ils sont majoritairement employés dans le Gard ou les départements limitrophes. 35% travaillent dans le domaine des arts, spectacles et activités récréatives, 19% dans une administration publique (souvent dans le périscolaire) et 15% dans l'enseignement. La durée moyenne de recherche d'emploi est d'environ 5 mois.

37% des diplômés ont poursuivi ou repris des études au moins une année au cours des trois années ayant suivi l'obtention du diplôme, essentiellement en master. Ce choix est courant dans nombre de licences professionnelles, les étudiants espérant ainsi trouver plus aisément un emploi. Il se comprend particulièrement bien dans la filière concernée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne attractivité de la licence.
- Nombreuses opportunités de stages pour les étudiants au niveau régional.
- Très bonnes conditions d'encadrement et tutorat personnalisé.

Principaux points faibles :

- Des résultats mitigés concernant l'insertion professionnelle.
- Dossier imprécis, voire lacunaire sur plusieurs points (structures d'accueil des stages, équipe pédagogique et pilotage, dispositif d'aide à la réussite).
- Absence de laboratoire dans le champ du patrimoine, susceptible de fournir un appui scientifique.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle, récente, fonctionne principalement grâce à des chargés de cours, souvent extérieurs. Cet apport professionnel nécessaire ne remplace cependant pas la présence d'une équipe pédagogique titulaire de l'Université. Il conviendrait donc d' étoffer l'équipe titulaire, à la fois pour le pilotage et pour les enseignements théoriques. Le contexte culturel apparemment favorable est cependant grevé par une situation générale de

Campagne d'évaluation 2019 – 2020 - Vague A

l'emploi particulièrement difficile et par le fait que les emplois dans le domaine du patrimoine sont souvent saisonniers. Il conviendrait donc d'essayer d'ouvrir des partenariats formels au-delà de la région Occitanie. Le projet de développement de la formation aux nouvelles techniques de médiation est à ce titre intéressant ; il faudrait pouvoir rapidement le concrétiser.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER PRODUCTION, USAGES ET INTERPRETATION DES FICTIONS

Établissement : Université de Nîmes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le parcours "Production, usages et interprétation des fictions" du master "Humanités et industries créatives" est une formation en deux ans proposée par l'Université de Nîmes (UNîmes). Il entend former aux professions des industries créatives et culturelles (ICC) par l'étude de la fiction à partir de trois pôles organisant les enseignements : création, médiation et usages. Cette formation est bilingue (français et anglais) et implique des stages obligatoires. Le diplôme n'est délivré qu'en présentiel et a pour vocation de concerner la formation initiale et la formation continue. Il comprend la remise d'un mémoire qui peut avoir (au choix pour les étudiants) quatre orientations différentes : mémoire de recherche, écrit réflexif sur le stage, projet de création ou montage d'un projet d'entreprise. Comportant à chaque semestre des enseignements de théories, de pratiques, de professionnalisation, et un atelier d'écriture, il totalise 541 heures d'enseignement (dont 240 heures de cours magistraux (CM)). Il est ouvert depuis septembre 2018.

ANALYSE

Finalité
Le parcours « Production, usages et interprétation des fictions » du master « Humanités et industries créatives » a pour objectif clairement défini de former des professionnels des industries créatives et culturelles (ICC) en se centrant sur les fictions sous toutes leurs formes. Les objectifs scientifiques sont clairement exposés. Les savoirs et compétences enseignés sont en adéquation avec cet objectif et clairement décrits, quoique la véritable orientation du master (l'étude de la production des usages et des interprétations des « fictions de masse »), dans une approche interdisciplinaire et globale, pourrait apparaître beaucoup plus nettement dans les documents de présentation de la formation. La dimension bilingue des enseignements constitue un véritable atout dans ce contexte. Les compétences professionnelles et personnelles visées (recherche d'informations, rédaction, gestion des outils (y compris numériques) et des équipes, communication) permettent l'insertion professionnelle des diplômés, en fonction des emplois visés par la formation et bien ciblés dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
Positionnement dans l'environnement
Le parcours « Production, usages et interprétation des fictions » du master « Humanités et industries créatives » s'inscrit dans le champ Humanités, cultures, médias (qui réunit les formations de langues, lettres et histoire de UNîmes), structuré en trois grands axes : Culture et médias – imaginaires mondialisés, culture et patrimoine, enseignement et recherche. Au sein de l'offre nationale, son originalité consiste à proposer des contenus spécifiques dans une dynamique triple de recherche, de professionnalisation et de création, dynamique. Les masters concurrents ne connaissent pas cette dynamique, qu'ils soient littéraires proprement dit (Université Le

Havre Normandie, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, Université Toulouse Jean Jaurès) ou qu'ils relèvent des ICC (Université de Lorraine, Université Paul Valéry Montpellier 3, Université Paris-Nanterre, Université de Lille 3). Son originalité tient également à son objet : les fictions de masse. Pour la recherche, la mention est principalement adossée au laboratoire RIRRA21 (représenter, inventer la réalité du romantisme à l'aube du 21ème siècle) (EA 4209) de l'Université Paul-Valéry-Montpellier (UPVM) auquel sont rattachés trois maîtres de conférences (MCF) porteurs du projet. Par l'intermédiaire de son équipe enseignante également, elle a des liens avec deux autres laboratoires de l'UPVM : EMMA (études montpelliéraines du monde anglophone) (EA741) où est attaché un enseignant-chercheur (EC) de la formation, et LLACS (langues, littératures, arts et cultures des suds (EA582), laboratoire de rattachement de deux membres de l'équipe enseignante. Ce seul rattachement à la recherche n'est évidemment pas tout à fait suffisant pour une formation qui envisage, à côté d'une visée professionnalisante, des poursuites d'étude en doctorat. Les stages permettent une ouverture à des partenariats, mais aussi l'organisation d'événements avec le secteur des industries créatives et culturelles.

L'environnement socio-économique est décrit et montre clairement la pertinence de cette formation sur le plan régional, mais les liens avec cet environnement et les possibilités qu'il offre devront être renforcés, sur le plan régional certes, mais surtout sur le plan national et international (dont les ressources ne sont que partiellement repérées). Il est envisagé de développer la formation continue en aménageant certains enseignements de la maquette en modules autonomes. Cela sera-t-il suffisant pour développer une filière qui peut s'avérer importante pour les salariés ou ceux en recherche d'emploi, eu égard, d'une part, au développement des manifestations des ICC aux plans local et régional, et d'autre part, au fort taux de chômage dans le département du Gard (12,6%) ? En revanche, aucun partenariat international avec une université étrangère n'est entériné à ce jour et aucun étudiant sortant n'est signalé (outre deux stages et un projet entrepreneurial à l'étranger (Belgique, Colombie, Niger), ce qui est curieux pour une formation qui met l'accent sur son bilinguisme. Il semble que tous les efforts pour dynamiser la communication de la formation soient prévus à destination des partenaires et événements culturels locaux ou régionaux, et non à l'international qui est, pour l'instant, réduit aux liens que des enseignants-chercheurs entretiennent avec des artistes ou professionnels étrangers.

Organisation pédagogique

L'architecture générale de la formation est pertinente au regard de sa finalité, et facilement repérable quoique la progression d'un semestre de formation à l'autre aurait pu être mise davantage en valeur. Comportant à chaque semestre des enseignements théoriques, pratiques (dont un atelier d'écriture), et de professionnalisation, le master totalise 541 heures d'enseignement (dont 240 heures de CM). L'organisation pédagogique est exposée à travers une même architecture de cinq unités d'enseignement (UE) qui se reproduisent à chaque semestre. Les axes principaux sont : des séminaires de recherche, portant sur les grandes problématiques liées à la question des fictions, une UE nommée « globalisation » développant la dimension internationale du master, une UE de culture et technologies, une UE de professionnalisation et un atelier d'écriture.

Cependant, la progressivité des enseignements, notamment en ce qui concerne les séminaires de recherche, n'apparaît pas très clairement. La professionnalisation est donnée comme très présente dans ce cursus, mais elle se déploie seulement selon deux axes, dont l'un paraît un peu restreint compte tenu des objectifs visés : des stages sont proposés en semestre 2 et semestre 4 d'une durée de six semaines en milieu professionnel dès le M1. En M2, en fonction du type d'écrit choisi (mémoire de recherche, écrit réflexif sur le stage, projet de création, montage d'un projet d'entreprise), la durée est modulable. Une possibilité de stage en alternance est en discussion pour l'avenir. La connaissance du monde professionnel, quant à elle, consiste pour l'essentiel en des conférences, tables rondes, rencontres avec des professionnels du secteur. On regrettera que la dimension de l'entrepreneuriat, donnée pourtant comme un objectif et un débouché potentiels, ne soit abordée qu'à travers ces rencontres, ce qui semble très limité pour former des professionnels. Les modalités de contrôle des connaissances sont très clairement exposées.

La méthodologie de l'écrit n'est abordée qu'en S1, ce qui est très peu dans la perspective d'une poursuite en doctorat par exemple. L'étudiant a la possibilité de rendre un projet de création, mais il ne comporte aucune dimension réflexive, et aucune théorisation n'est requise, ce que l'on peut regretter. L'adossement à la recherche est mentionné : le master est adossé principalement au laboratoire RIRRA 21 (qui fait autorité dans le champ des études portant sur la culture médiatique), et secondairement à deux autres équipes.

Cependant, cet adossement n'est effectif que par l'association des étudiants à des projets de recherche et à des recherches bibliographiques pour lesquelles les modalités ne sont pas précisées.

Des dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place (suivi individualisé du projet professionnel de l'étudiant, pédagogie par projet collaboratif) très nécessaires compte tenu de l'hétérogénéité des étudiants (issus de licences *Lettres, langues étrangères et langues étrangères appliquées, sciences du langage, arts plastiques, arts du spectacle*, etc.) soulignée dans le dossier.

L'utilisation du numérique fait partie intégrante de la formation et elle est explicitement présente dans les UE "Culture et technologies" (un cours magistral de 15 heures et des travaux dirigés de 20 heures sur trois semestres). L'internationalisation de la formation est indiquée comme une perspective à développer dans ce master qui n'a qu'une année d'existence.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien dotée en enseignants-chercheurs ; sa seule faiblesse est de ne comporter aucun professeur (PR) de la spécialité, garant institutionnel et de poursuite d'études en doctorat. Elle est composée de six maîtres de conférences (MCF), d'un professeur agrégé (PRAG) et de deux professeurs certifiés (PRCE), dont les spécialités et les responsabilités sont clairement mentionnées dans le dossier. Elle mobilise des ressources appartenant à trois filières : Lettres, Langues, littératures, civilisations étrangères régionales (LLCER) anglais et espagnol. A ce titre, elle est équilibrée par une dynamique intercomposantes. Une ouverture à d'autres champs serait sans doute nécessaire dans ce contexte spécifique (sociologie, anthropologie, arts, arts du spectacle) pour éviter une centralisation trop forte des problématiques abordées, sans mise en perspective. Il est fait mention de l'existence de collaborations avec des chercheurs de premier plan dans le domaine des industries culturelles, de l'analyse de la culture médiatique et de la circulation mondialisée des fictions, mais la nature de ces collaborations, faute d'informations précises, reste difficile à apprécier. Le nombre d'intervenants professionnels semble, quant à lui, conséquent mais aucune précision chiffrée n'est donnée. Un premier conseil de perfectionnement a eu lieu en juin 2019, réunissant étudiants et enseignants mais dépourvu de professionnels extérieurs. Cette absence de membres issus des milieux professionnels (des ICC notamment) dans le conseil de perfectionnement est non conforme, et fortement préjudiciable à une formation prétendant à la professionnalisation. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas encore mise en place, pas plus qu'un supplément au diplôme ; les données sont extraites de la scolarité pédagogique (SCOLPEDA).

Résultats constatés

Les résultats de cette formation, qui a débuté avec une promotion de 18 étudiants, paraissent encourageants puisque 16 étudiants sur 18 ont validé leur master 1. En ce qui concerne les deux étudiants en échec, l'un s'est inscrit en auditeur libre, l'autre n'a pas rendu l'écrit long. Il est encore un peu tôt pour savoir si le recrutement de cette première année d'existence témoigne d'une lisibilité et d'une attractivité de la formation au plan national, bien que les informations la concernant révèlent d'ores et déjà un véritable dynamisme.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation bilingue.
- Une approche spécifique de formation aux métiers des ICC par les fictions de masse.
- Une formation bénéficiant de solides partenariats locaux.

Principaux points faibles :

- Une évaluation et des instances de pilotage encore peu développés (absence de professionnels au sein du conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements non réalisée).
- Aucune mise en place de passerelles.
- Une possibilité de poursuite d'études en doctorat un peu problématique en raison de l'absence d'enseignant habilité à diriger des recherches dans l'équipe pédagogique.
- Des partenariats internationaux et échanges bilatéraux quasiment inexistant, alors que l'enseignement est bilingue.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le parcours "*Production, usages et interprétation des fictions*" du master "*Humanités et industries créatives*" est une formation novatrice et ambitieuse qui prend place dans un champ en plein essor sur le plan national et international en choisissant un angle qui n'est pas fréquemment abordé, celui des fictions de masse. L'hétérogénéité des étudiants est bien prise en compte, et la nature des enseignements, bilingues, est en effet un atout en ce qui concerne l'ouverture à l'international. Mais les enseignements proposés pourraient intégrer d'autres dimensions, précieuses pour penser la nature des fictions, leur fonctionnement, leur interprétation et leur diffusion, précisément parce que le public est hétérogène, mais aussi pour faire le lien avec les débouchés très divers et couvrant cinq domaines (trois domaines principaux et deux domaines secondaires). Une véritable interdisciplinarité devrait sans doute prendre en compte les arts, et en particulier les arts du spectacle. Ainsi, une ouverture à d'autres champs serait sans doute nécessaire dans ce contexte spécifique (sociologie, anthropologie, arts, arts du spectacle) pour éviter une centralisation trop forte des problématiques abordées, sans mise en perspective. Dans cet objectif, la place de la recherche pourrait être plus importante, eu égard à l'actuel essor de la recherche-crédation dans les départements de lettres, d'arts plastiques et d'arts appliqués dans les Universités et écoles supérieures françaises.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Humanités, cultures et médias

L'équipe de présidence de l'université de Nîmes et l'équipe du champ Humanités, Cultures et Média (HCM) tiennent, tout d'abord à remercier les experts du HCERES pour leur évaluation et leurs critiques toujours constructives. C'est avec plaisir que nous avons constaté que le travail des équipes du champ HCM a été observé avec bienveillance et a donné lieu à des remarques positives, soulignant les points forts de ce champ.

Certaines observations sont plus réservées. Elles sont, sans doute, en partie dues à des défauts de communication de documents et d'informations existants en interne, mais non adjoints au dossier d'auto-évaluation, tels que les conventions de partenariat, comptes rendus de conseils de perfectionnement ou formulaires d'évaluation des enseignements.

D'autres méritent quelques explications complémentaires qui sont données ci-dessous :

> Au niveau du positionnement du champ dans son environnement :

- En matière de mobilité internationale, la faiblesse du nombre de mobilités entrantes et sortantes a été justement pointée par les experts. Ceux-ci ont conseillé de développer des partenariats stratégiques. Ces derniers existent déjà dans certaines formations, il faut néanmoins sans doute encore les renforcer, l'équipe pédagogique du champ HCM y travaille activement.
- En matière de partenariats avec le secteur économique, associatif et culturel, les experts conseillent de conclure « certains accords-cadres [...] avec des institutions du domaine du patrimoine ». Ces relations existent assez souvent. En revanche, ainsi que l'y invitent les experts, elles mériteraient d'être formalisées, ce qu'elles sont peu souvent. L'équipe du champ s'engage à veiller à ce que ces relations donnent lieu aussi souvent que possible à formalisation.

> Dans le domaine de l'organisation pédagogique des formations :

- Les experts ont souligné le caractère succinct des dossiers sur la question de la construction des formations en blocs de compétences. Le travail de transformation des formations en blocs de compétences a été engagé en 2019, comme pour l'ensemble des formations de l'université. Il est en cours et devra être terminé pour la rentrée 2021, à l'occasion de la nouvelle accréditation de l'offre de formation de l'université.
- Pour ce qui des annexes descriptives aux diplômes (ADD), leur édition automatique n'est pour l'heure pas permise par le système d'information de l'université. Néanmoins des ADD sont réalisées individuellement pour les étudiants, à leur demande. Par ailleurs, l'université de Nîmes s'étant engagée

dans une transformation de son système d'information sera, d'ici deux ans, en mesure d'éditer automatiquement les ADD.

- L'accueil des étudiants en situation de handicap est en effet piloté au niveau de l'université et a donné lieu à un descriptif dans le dossier d'évaluation de l'établissement. Un service dédié existe, de même qu'un référent au sein du département de rattachement des formations de Design. Les étudiants sont suivis individuellement en fonction de leur handicap, bénéficient d'aménagements dans le cadre de leurs études et de leurs évaluations, proposées par le Service universitaire de médecine préventive et acceptée par le responsable de la formation concernée. Ces aménagements donnent lieu à la signature d'un contrat pédagogique par l'étudiant et le responsable de sa formation.
- Pour ce qui est des stages, les experts regrettent l'absence de document décrivant la politique de stage. Les stages tiennent pourtant une place très importante, ils durent plusieurs mois dans les licences professionnelles et les masters, mais ils sont également présents au niveau des licences. Ils sont obligatoires en 3e année, ils durent trois à quatre semaines pleines et facultatifs en L1 et L2 (au moins 50h, et 3 ECTS). Enfin, ont été intégrés dans les maquettes de licence et master des stages d'approfondissement et de réorientation, dont la durée est libre. Ces stages, placés sous l'encadrement d'un enseignant de l'année d'étude, donnent lieu à un compte-rendu qui conditionne l'obtention d'une attestation de réalisation, mais ne sont pas assortis d'ECTS. Un service commun, le Bureau d'Aide à l'Information et l'Insertion Professionnelle (BA2IP) assure l'accompagnement à la recherche de stage, propose un annuaire des lieux de stage et des offres de stages, ainsi que le suivi des conventions. Il émet également des statistiques et des retours d'évaluation transmis aux responsables de diplômes).

> Au niveau du pilotage des formations :

- Les experts regrettent que la composition des équipes pédagogiques ne soit pas toujours suffisamment renseignée, notamment au niveau des vacataires. Cette lacune est due à un choix de l'établissement incitant les responsables de formation à ne pas donner la liste complète des intervenants vacataires. Toutefois, dans toutes les formations du champ, le souci d'associer enseignants-chercheurs et professionnels titulaires ou vacataires est constant.
- Au niveau de la gouvernance du champ. Les experts ont justement remarqué que le pilotage est à ce jour inexistant. Le principe de la création du champ a été acté au printemps 2019, et l'université est restée dans l'attente de l'évaluation du Haut Conseil concernant son existence. Une réflexion sur le champ et sa gouvernance sera menée en prévision de l'accréditation de l'offre de formation.

L'équipe du champ HCM tient par ailleurs à faire quelques observations supplémentaires :

La lecture du rapport d'évaluation du champ et la rencontre du 12 mars avec les experts de l'HCERES ont donné une tout autre dimension à la notion de « champ » que celle présentée initialement en interne. Les retours et observations faites par l'HCERES imposent de repenser le regroupement des formations et des enseignants-chercheurs réunis sous l'appellation « Humanités, Cultures et Médias » (HCM), voire nécessitent d'interroger le périmètre même du champ, et sa pertinence. Les rapporteurs soulignent d'une part la « discrétion » mathématique du champ, son faible nombre de formations et de forces vives, et d'autre part la piste d'un rapprochement avec les formations de Design.

Les enseignants-chercheurs de lettres, langues et histoire abonderaient dans le sens d'un changement de nom, mettant plus en valeur les spécificités des formations respectives, pour aller vers un champ « Industries Créatives et Patrimoine », si ce n'était plus fondamentalement la pertinence même de ce champ qui était à interroger, au vu des remarques qui ont été faites lors de la réunion.

Actuellement, les étudiants du Master PUIF bénéficient d'un adossement à la recherche en phase avec les objets de leur formation grâce aux liens étroits avec le RIRRA 21 de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (EA autour de laquelle s'est construit le Master). Cependant, une vraie réflexion stratégique et pluriannuelle est à mener, pour faire suite aux rapports de l'HCERES, afin d'envisager comment développer encore davantage cet ancrage avec la recherche à l'université de Nîmes dans les disciplines concernées, notamment pour offrir la possibilité aux étudiants du Master PUIF, et du futur Master d'histoire, de poursuivre leur formation en doctorat dans leur université. Pour cela, une refonte structurelle est nécessaire, à

commencer sûrement par une politique de recrutement, notamment de professeurs des universités, selon la recommandation des évaluateurs.

L'équipe de présidence et l'équipe du champ HCM tiennent, à nouveau, à remercier les experts du HCERES pour leur contribution à l'amélioration de ses formations et à la construction de ce champ. Les observations portant sur des insuffisances ou points à perfectionner donneront lieu à des discussions internes et à des évolutions du contenu des formations.

Liste des formations et des observations, le cas échéant

Licence Histoire

[Histoire et patrimoine](#)

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

[Anglais et Espagnol](#)

Licence Lettres

[Lettres modernes appliquées](#)

Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique

[Médiation du patrimoine historique et archéologique](#)

Master Humanités et industries créatives

[Production, usages et interprétation des fictions](#)



Observations concernant les formations :

20140583

Histoire

L

A côté de la majorité de nos L3 effectuant des stages dans des écoles, collèges et lycées, une minorité choisissent des structures davantage liées au patrimoine, à son étude et à sa mise en valeur, par exemple ces dernières années avec les organismes suivants : Archives départementales du Gard, Pays d'art et d'histoire Mende, Lot et Gévaudan ; INRAP ; Museum d'histoire naturelle de Nîmes ; collectivités locales en charge de la gestion de musées et autres monuments historiques, etc.

L'absence de liste détaillée des enseignements et de liste des vacataires de la licence Histoire & Patrimoine résulte d'une demande de *l'établissement* visant à ne pas alourdir le dossier d'auto-évaluation, les maquettes et répartitions de services se faisant en interne à UNÎMES. Néanmoins, nous précisons que sur la trentaine de vacataires intervenant chaque année, presque deux tiers sont des enseignants du secondaire, venant des lycées et collèges du Gard, de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône principalement. Un tiers environ des vacataires sont issus des métiers du patrimoine (personnel de la DRAC, conservateur de bibliothèque, archéologues, guide-conférencière, etc.). En ce qui concerne la maquette, elle fait une large place à l'histoire de la France et de l'Europe, avec quelques ouvertures sur le reste du monde (Égyptologie, Empire byzantin, Empire ottoman, mondes coloniaux, États-Unis, etc.), sur plusieurs enseignements de géographie (un par semestre) et sur des disciplines du patrimoine (histoire de l'art, archéologie, plusieurs enseignements liés aux métiers du patrimoine)

20140579

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

L

Pas d'observation

20140580

Lettres

L

Plusieurs évolutions qui répondent aux recommandations de l'HCERES sont déjà engagées pour le prochain quinquennal :

Refonte de la maquette :

L'ouverture du **Master PUIF** en 2018 s'est faite dans le prolongement des singularités de la Licence LMA remarquées par l'HCERES, à savoir :

- une place importante accordée aux **langues vivantes**, grâce aux enseignements de langue mais aussi aux cours dispensés en anglais ou en espagnol, dans les cours mutualisés avec les licences LLCER. Complémentaire à cela ;
- un travail sur **la mondialisation de la littérature**, ouvrant à des corpus à la fois nouveaux (notamment de littérature dite « de masse ») et à des supports autres que le livre (cinéma, série, bande dessinée, jeux vidéo) ;
- une solide assise culturelle et littéraire en même temps qu'une interrogation et une réflexion sur les processus de construction du canon littéraire, de la littérature patrimonialisée.

En retour, depuis l'ouverture du Master PUIF, l'équipe pédagogique travaille à augmenter la cohésion entre les deux formations, en conservant et renforçant ses singularités. Ainsi, pour le prochain quinquennal, les trois aspects mentionnés précédemment guident certains changements :

Histoire & culture littéraires & innovation pédagogique

La gageure pour la nouvelle maquette est de maintenir un **tronc commun disciplinaire** répondant équitablement aux deux parcours finaux, à savoir « enseignement et recherche » et « culture et médias ». Ainsi, alors qu'en surface ces enseignements paraissent toujours « traditionnels » comme l'a noté l'HCERES, leur refonte effective, dans leur mise en œuvre, a impliqué une grande part d'**innovation pédagogique**. Concrètement, **les cours d'histoire et culture littéraires**, dont les titres indiquent une orientation forte vers les concours de l'enseignement, sont en pratique envisagés de telle sorte que chaque parcours y trouve son compte. Ces évolutions pédagogiques ont trouvé leur vitesse de croisière, au fil des semestres, et reposent sur l'idée que, formant des acteurs et des actrices de l'enseignement, de la recherche, des médias, de la culture, nous formons des médiateurs d'un ensemble de savoirs culturels et « techniques » qu'ils doivent non seulement savoir reproduire, perpétuer mais encore tenir à distance et renouveler.

Nous entendons clarifier et systématiser cette direction empirique prise par les enseignements de notre licence, en cohérence avec la singularité de la formation. Les corpus étudiés seront revus et orientés vers l'international, le transsécularisme et travaillé à l'aide de divers supports, notamment numériques. L'objectif pédagogique est de dépasser les œuvres seules pour travailler la communication littéraire comme un système, et cela pour toutes les époques : conditions et contextes de production, matérialité des supports, pluralité des publics, modalités des médiations ; chaque cours d'enseignement disciplinaire offre une vision globale d'un système, en puisant dans l'histoire littéraire, la poétique, l'histoire culturelle. **Les cours** orientés « **arts, médias et société** » abordant des notions transversales (comme celle de récit), le font sur tous les supports, au-delà du livre, avec des bases d'analyse littéraire, mais aussi filmique, dramaturgique, etc. Des méthodologies distinctes et des exercices différenciés, en fonction de chaque parcours, sont proposés, tout en maintenant un socle de connaissances commun. **Création et recherche, théorie et pratique** sont le plus souvent convoquées ensemble, soit au sein d'un même cours, soit grâce à un travail complémentaire entre CM et TD, comme dans l'exemple suivant pris dans l'UE « Analyse de la langue et des discours » : le CM « Analyse du discours » est corrélé au TD « Projet éditorial », dans lequel les étudiants conduisent en équipes un projet d'édition numérique à partir de travaux d'analyse de discours web.

En L3 une **pédagogie par projet** permettant de mobiliser des compétences acquises en L1 et L2 est encouragée, à l'image de ces quatre cours emblématiques de la Licence LMA de Nîmes et de ses quatre enseignants titulaires :

- **Théorie littéraire** : à partir du constat que la prise en compte de la dimension médiatique de la littérature implique un renouvellement des outils de la théorie littéraire, les étudiant.e.s prennent en charge la création d'un numéro de revue pédagogique. Cette revue, adressée aux enseignant.e.s du premier et du second degré, revisite, selon divers centres d'intérêt choisis par les étudiant.e.s, une entrée canonique de la théorie (auteur, lecteur, genre, œuvre, création, personnage...), et propose un exemple d'application pédagogique. Le travail de coordination éditoriale, de conception et de promotion de la revue est pris en charge par un groupe d'étudiant.e.s du parcours enseignement et recherche.

- **Genre & fiction** : pour comprendre comment se construisent les représentations sociales du genre, chaque projet d'équipe conduit l'analyse des modes de réalisation d'une fiction sociale à travers divers types de discours (récits textuels ou filmiques ; fictions graphiques comme la publicité, le film d'animation ou la bande dessinée ; discours médiatiques de propagande ou d'information, etc.) soit dans une perspective sociologique plus orientée vers les déclinaisons contemporaines des médias, soit dans une perspective éducative plus orientée vers la construction culturelle des représentations.

- **Narration sérielle** : Des éléments d'introduction à l'analyse des corpus audiovisuels sériels sont associés à un atelier d'écriture conséquent (3h par semaine) durant lequel l'ensemble des étudiant.e.s participent à l'écriture d'une saison de série télévisée (concept, bible, synopsis, scénarios), simulant ainsi le fonctionnement d'une salle d'écriture (une méthode courante d'écriture des séries télévisées contemporaines). L'atelier est donc l'occasion de s'initier à la pratique de l'écriture collective, à la gestion de projets mais ouvre aussi à d'autres compétences, indispensables dans ce cadre, comme l'expression orale, ou l'argumentation (pitches, débats).

- **Langues imaginaires** : ce cours propose une étude en linguistique contrastive des fondamentaux de la langue française, à partir des langues imaginaires issues des univers de fiction, tout en analysant la place

de ces dernières dans les industries culturelles. Le plaisir que procurent ces idiolectes fictifs aux lecteurs/spectateurs est tout à la fois interrogé et mis à l'épreuve pour l'enseignement de la langue.

Différents modes opératoires sont mis en œuvre pour ne pas limiter l'enseignement et l'apprentissage à des séances de cours. Les pratiques innovantes, dans lesquelles les étudiants sont les acteurs de leur formation notamment grâce aux nouveaux outils numériques et au décloisonnement pédagogique, permettent de les former « à un mode d'organisation de l'activité, à une culture professionnelle et à une ambiance de travail [...] dans le but de développer des savoir-faire non couverts par les champs disciplinaires classiques et identifiés comme compétences dans les référentiels de formations professionnalisantes » (Denis Lemaître, *Revue internationale de Pédagogie de l'Enseignement supérieur*, 34/1, 2018).

Le parcours Enseignement & recherche

La licence LMA maintient un parcours « Enseignement et Recherche », créé de longue date, pour répondre non seulement à la mission de proximité de l'université de Nîmes, mais aussi pour développer une offre originale à même de satisfaire les attentes d'étudiant.e.s visant tous les niveaux d'enseignement.

Ce parcours est pensé comme une offre spécifique, et non redondante de la Licence pluridisciplinaire ouverte il y a deux ans par la FDE-Nîmes. Cette dernière prépare au seul concours du CRPE, et sur des contenus fortement marqués par les sciences de l'éducation. En effet, la Licence LMA s'adresse aussi bien aux étudiants voulant devenir enseignants des premier et second degrés, qu'à ceux dont la volonté d'enseigner ou de faire de la recherche se révèle en cours de licence. Par ailleurs, la formation des futurs enseignants (du 1^{er} degré à l'université), dans la licence de LMA, repose sur une vision unitaire des métiers de l'enseignement. En effet, notre conception résolument « culturaliste » des études littéraires impose de concevoir les savoirs nécessaires à la formation des enseignants dans le bain général des discours sociaux et des compétences professionnelles, plutôt qu'identifiées dans un champ de métier (l'éducation) et un espace disciplinaire (les Sciences de l'éducation). Le fait même de faire converger la formation des futurs enseignants et des éditeurs/journaliste/médiateurs, repose sur la thèse que tous et toutes remplissent une fonction commune de médiation sociale de la culture et du savoir (dans toutes ses dimensions), une même fonction sociale de perpétuation et de critique de la culture et des savoirs. Cette approche plus globale et « humaniste » est d'évidence complémentaire de l'ingénierie psychologique et didactique dans laquelle est ancrée la formation de la FDE, d'autant que cette facette professionnalisante est intégrée, notamment par les UE stage et certains cours de spécialité en L3, pensés en partenariat avec la FDE.

Ce parcours, ainsi conçu, implique naturellement **une initiation à la recherche**, aussi bien dans certains exercices menés en cours que dans l'UE spécifique et la rédaction d'un mémoire. Enfin, la mutualisation envisagée avec les licences LLCER et Histoire permettra aux étudiants choisissant le parcours « Enseignement et Recherche » et visant le CRPE de bénéficier d'un plus grand nombre de cours pluridisciplinaires, et plus précocement que dans la maquette actuelle. Le parcours « Enseignement et Recherche » de l'université de Nîmes, par la multiplication des pratiques d'oral public et de travail collégial, permet à des étudiants de s'éveiller au plaisir et au désir d'enseigner ; elle permet en outre de maintenir l'offre d'une université de proximité, permettant aux étudiants nîmois d'intégrer ensuite un master MEEF dans des universités voisines.

Options préprofessionnelles

En L1 et L2, les **options dites préprofessionnelles** qui orientaient vers 3 types de métiers (du journalisme, du livre, ou de la culture), deviennent : « communication et médias » et « industries culturelles », faisant apparaître nettement dès les premières années la continuité entre la licence et le master. Le choix du CM pour les interventions de professionnels au sein de la formation confirme la vocation de l'université à dispenser des enseignements à haut niveau théorique, d'où le recrutement quasi systématique de vacataires à la fois professionnels et en possession d'un doctorat ou d'un master, contrairement à des formations à visée plus technique. Cela n'empêche pas la mise en place de travaux pratiques ponctuels, d'ateliers menés par les professionnels, de projets collectifs dématérialisés, ni l'organisation de rencontres avec d'autres professionnels invités et des déplacements hors les murs de l'université, pour aller à la rencontre de la réalité de terrain.

Cours bilingues en langue étrangère (anglais ou espagnol)

Dès la L1, l'importance des langues vivantes est signifiée par la création de cours bilingues dans l'UE « **Langues étrangères** », en plus des cours de langue, et a pour objectif de permettre dès la deuxième année un enseignement complet dans la langue (anglais ou espagnol). Pour croiser les apports, ce cours a vocation à développer un axe culturel spécifique en lien avec la langue dans laquelle est assuré l'enseignement (civilisation, littérature, cinéma...). L'équipe responsable de la licence n'exclut pas la possibilité d'engager ponctuellement des enseignants anglophones sur d'autres cours, si l'occasion se présente, notamment lors de la présence de professeurs invités par le Master PUIF. L'équipe de titulaires dirigeant conjointement la Licence et le Master, la mise en place de partenariats internationaux, en cours actuellement, pourrait ainsi profiter aux deux formations ; en outre, les étudiants peuvent choisir la langue dans laquelle ils souhaitent rédiger les projets de fin de semestre.

20150971

Protection et valorisation du patrimoine historique

LP

Rubrique : Positionnement dans l'environnement

Ligne 7 : « mais les évaluations antérieures relevaient qu'il n'intervient pas dans la formation et rien n'indique que ce problème ait été corrigé ».

Observation : L'enseignant responsable de la formation intervient dans les enseignements depuis la création de la licence et en est devenu le responsable en 2011.

Ligne 15 : « Aucune précision n'étant apportée sur ces interventions, l'apport réel de ces partenariats est difficile à évaluer ».

Observation : Cinq professionnels émanant d'entreprises de secteurs d'activité en rapport avec la licence (Culturespaces, Pont du Gard, Région Occitanie antenne aménagement du territoire, Office de Tourisme de Nîmes via une guide-conférencière, Communauté d'agglomération d'Alès via un archéologue), interviennent dans les enseignements. Ils représentent ainsi un tiers des enseignants.

Rubrique : Organisation pédagogique

Ligne 9 : « Une ouverture sur les nouvelles technologies est évoquée pour la formation, sans plus de précision ce qui ne permet pas de juger de leur pertinence. »

Observation : Pour s'adapter à l'évolution de la demande, les nouvelles technologies sont désormais enseignées, en particulier l'apprentissage de création d'applications pour smartphone ou tablette, la découverte de logiciels de réalité augmentée, et la pratique des outils multimédias en général.

Rubrique : Pilotage

Ligne 1 : « Elle comprend 16 intervenants... mais il n'est pas précisé s'il y a des titulaires rattachés à la formation. »

Observation : L'équipe enseignante comprend désormais 15 intervenants dont deux titulaires de l'université, car la licence, comme toute la filière histoire, fonctionne avec une majorité de chargés de cours.

Ligne 4 : « Il n'est pas possible de savoir si le responsable administratif enseigne au sein de la formation ».

Observation : Le responsable administratif actuel de la licence, qui assure cette charge depuis 2011, enseigne dans la licence depuis sa création (2009) et est enseignant-chercheur de l'université.

Ligne 7 : « Un conseil de perfectionnement est par ailleurs organisé en fin d'année universitaire, mais on en ignore sa composition, sa périodicité et le mode de traitement des résultats. »

Observation : Le conseil de perfectionnement, composé du responsable administratif, de la responsable pédagogique, d'un professionnel partenaire et d'un délégué des étudiants, se réunit une fois par an, à la fin de l'année universitaire. Toutes les remarques sont notifiées et font l'objet ensuite d'une étude des deux responsables afin de mettre en œuvre ce qu'il est possible lors de la prochaine rentrée.

Ligne 9 : « Une grille d'évaluation des enseignements est distribuée aux étudiants chaque année, mais son contenu et la procédure de récolte des données n'a pas été communiquée. »

Observation : A la fin du premier semestre, une grille d'évaluation est distribuée aux étudiants permettant de noter de 0 à 5 l'ensemble des enseignements reçus dans les items suivants : ponctualité, durée de l'enseignement, plan et structure, gestion du temps dans le cours, clarté/compréhension, richesse du fonds/savoir, richesse de la forme/supports pédagogiques, disponibilité/interaction. Cette évaluation se fait de façon anonyme et les résultats sont ensuite compilés et analysés. Lorsque c'est nécessaire, ils donnent lieu à un entretien entre les responsables et l'intervenant en charge de l'enseignement dont il conviendrait d'améliorer le contenu.

Ligne 13 : « il comprend [le jury] les deux responsables de la formation et le responsable de la filière histoire de Nîmes ».

Observation : La composition du jury de diplôme a été modifiée et comprend désormais les deux responsables de la formation ainsi qu'un professionnel du secteur ».

Plusieurs évolutions sont déjà engagées qui répondent aux recommandations de l'HCERES :

Internationalisation :

La mise en place de partenariats avec des universités étrangères est en cours afin de faciliter les mobilités entrantes et sortantes des étudiants et de l'équipe enseignante. Il s'agit de faire bénéficier les étudiants du master de l'expertise de collègues venus d'universités étrangères mais aussi, également par l'intervention des membres de l'équipe dans les universités partenaires, d'échanger sur les pratiques pédagogiques et de tisser des liens avec des équipes de recherche.

Partenariats :

Une formalisation des partenariats avec les professionnels qui coopèrent avec la formation (ou qui accueillent régulièrement des stagiaires) sous la forme de conventions est en cours. Ces partenariats pérennes permettent une plus grande fluidité pour les stages, les rencontres professionnelles, et le tissage d'un réseau professionnel pour les étudiants. Les partenariats qui sont en train d'être mis en place concernent les domaines suivants : production audiovisuelle, post-production son et doublage, édition numérique, bibliothèque.

Culture populaire :

Nous travaillons également à rendre plus visible dans la maquette des éléments déjà très présents de fait dans les enseignements, notamment la spécificité de l'étude des objets de culture populaire qui singularise le master par rapport à l'offre de formation nationale. Le cours « Romance/novel » a par exemple été rebaptisé « pop culture » en 2019-2020.

Professionnalisation :

La professionnalisation de la formation s'appuie non seulement sur des rencontres avec des professionnels, mais aussi sur de nombreux ateliers et masterclass (1 à 2 par semestre) animés par des professionnels et des artistes (audiovisuel, atelier d'écriture, web, etc.). Elle n'est ainsi jamais coupée d'une réflexion plus théorique. Par ailleurs, la pédagogie par projets au sein des cours mais aussi en dehors, par la multiplication d'opportunités proposées aux étudiants est au cœur de la formation (création d'un escape game, organisation d'un concours de création et d'un festival). La présence de ces projets tutorés « bonus » devrait être officialisée dans la prochaine maquette. Par ailleurs, les étudiants qui choisissent l'orientation entrepreneuriat (3 en 2019-2020) sont systématiquement intégrés au dispositif PEPITE et bénéficient ainsi d'un accompagnement spécifique.

Recherche :

Nous avons à cœur également d'assurer et de développer un ancrage très fort dans la recherche, grâce à des liens constants construits avec le laboratoire de rattachement (RIRRA 21) et des partenaires de recherche nationaux et internationaux (ANR Numapresse, GUEST-Occitanie) :

1. Des enseignants-chercheurs venus d'autres universités (Université Paul-Valéry Montpellier 3, Université Paris-Nanterre, etc.) et notamment des professeurs des universités assurent une partie des séminaires.
2. Les étudiants sont initiés aux pratiques de recherche dans de nombreux cours et invités à participer à des événements de recherche (séminaires, colloques, mais aussi événements dédiés comme la journée des masterants créée en 2020).

Recherche et création :

Le travail de création proposé aux étudiants comme projet de fin de semestre s'apparente en réalité davantage à un travail de recherche-crédation. Les étudiants sont invités à mener un travail réflexif et critique sur leur pratique. Cette orientation vers la recherche-crédation se fait en étroite collaboration avec le programme transversal du RIRRA21 et sa spécificité, qui se trouve être la recherche création dans le cadre de la culture populaire.



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)